



Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume XIV

1959

Fascicule 2

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect *esthétique*, d'autre part sous l'aspect *scientifique*. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur.

Administrateurs :

MM. V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.
A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
F. FOULON.
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
E. JANSSENS, Professeur à l'U. L. B.
A. LECRENIER, Recteur de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.
A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. PEEMANS, Docteur en Droit.
Baron I. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
R. P. RAIGNIER, S. J.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.
J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Secrétaire-adjoint : M. H. DEMOULIN.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur honoraire aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
C. PIRLOT, Conseiller Chef de Service à l'Administration des Arts, des Lettres et de l'Éducation populaire.
Baron Jules de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAÛLOT, Commissaire général du Tourisme.
A. HERBIGNAT, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; L. HERLANT ; E. JANSSENS ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

F. FOULON (P. N. Furfooz).
V. GUILLITTE (P. N. Lesse et Lomme).
P. ROISIN (P. N. Lesse et Lomme).
Baron E. de VINCK (Rés. Champalle).
R. DELSAUX (Rés. Remouchamps).

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
J. M. MALTER (P. N. Bohan-Membre).

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, G. CRABUS, L. HERLANT, W. LASSANCE, R. MAYNÉ, Comte Ferd. d'URSEL.

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre effectif	
Cotisation annuelle	206 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	106 fr. minimum
Étudiants	
Cotisation annuelle	84 fr. minimum
Hôteliers, libraires, maisons de sport	256 fr.
(Une publicité de 1/16 ^m e de page est accordée).	
Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.	

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).
Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).
Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).
Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.
Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).
Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Parking réservé aux visiteurs ; accès par le village de Furfooz.

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 fr. par élève et scout ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

PARC NATIONAL DE FURFOOZ.
PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.
LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.
PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME.

RESERVES NATURELLES :

RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.
TORGNY, « AUX SARRS ».
CHAMPALLE.

RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.
FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRIGHT ».
REDU, « LES ONTRULES ».
REDU, « AUX DEUX EAUX ».
COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».
REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».
RÉSERVES DE LA WARCHÉ, BOIS BAYEHON (ABBÉ CHARLES DUBOIS).

MUSEE FOLKLORIQUE :

MARTELANGE.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.*

R. TILLIÈRE

HISTOIRE
DE
L'ABBAYE D'ORVAL

*Sixième édition
revue et augmentée.*

272 p. (14 × 21,5 cm.)
12 illustrations - 2 H. T.
100 francs.

1958

Éditions DUCULOT S. A.
GEMBLOUX

CINÉ - PHOTO - HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

Tél. 20348

*Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.*

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES: *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

Fleuréart

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte-paysagiste

533, chaussée de Waterloo, BRUXELLES

TELEPHONE : 44.11.99.

Ses belles fleurs coupées

*Ses plantes d'appartement
de premier choix*

*Ses CRÉATIONS FLORALES artistiques
pour toutes les circonstances*



Membre affilié

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER

Conditions spéciales aux membres d'Ardenne et Gaume.

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

Volume XIV

1959

Fascicule 2

SOMMAIRE

La Région de Furfooz dans l'Espace et dans le Temps (B. VAN DE POEL) 1 ^{re} partie	35
Rapport du Conseil d'Administration sur l'Activité d' <i>Ardenne et Gaume</i> en 1958	61
La Vie d'Ardenne et Gaume	66

LA RÉGION DE FURFOOZ DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS ⁽¹⁾ (Géologie, Géomorphologie et Préhistoire)

par B. VAN DE POEL, Dr. Sc.

CHAPITRE I

GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE.

Le massif de Calcaire carbonifère (Dinanien) que traverse la Lesse du pont de Gendron-Celles jusque peu en amont d'Anseremme, forme le noyau d'un synclinal des plissements hercyniens de direction E-W qui, peu à l'est, s'infléchissent au N-E, et dont le soubassement est constitué de

psammites famenniens qu'on peut observer au sud, plissés et tordus, à la gare de Gendron-Celles et, au nord, à Anseremme.

Le Calcaire carbonifère est divisé en deux étages, dont l'inférieur est le Tournaisien (T), le supérieur, le Viséen (V).

Le Tournaisien se subdivise en deux assises :

l'Assise d'Hastière (T₁) et

l'Assise de Celles ou des Écaussines (T₂).

Le Viséen se subdivise lui aussi en deux assises :

(1) Carte pp. 58-59.



**Roches (psammites) plissées du Bord sud
du Synclinal Furfooz-Falmignoul
(Gare de Gendron-Celles).**
(Photo G. Matagne).

l'Assise de Dinant (V_1) et

l'Assise de Visé ou de Warnant (V_2) (1).

Le tableau suivant indique la succession
des assises de haut en bas :

Étage Viséen	{	Assise de Visé (V_2)
		Assise de Dinant (V_1)
Étage Tournaisien	{	Assise de Celles (T_2)
		Assise d'Hastière (T_1)

Ces quatre assises représentent en ordre
principal des calcaires de type très varié
et, accessoirement, des calschistes et des
schistes argileux.

Dans l'assise de Dinant (V_1), le calcaire
est localement dolomitique ou passe même
à la dolomie (carbonate double de chaux et
de magnésie), ce qui rend la roche caverneuse
et lui donne un aspect ruiniforme. Principa-
lement dans le Tournaisien supérieur (T_2),
on rencontre des calcaires massifs ou construits
qui représentent des formations récifales
(récifs à Bryosoaires) et dont on désigne
l'aspect local par « Faciès waulsortien ».

Les calcaires se présentent parfois en
niveaux assez constants sous la forme d'un
amas de débris de roches non roulés en restés

anguleux dans la pâte qui les renferme ; on
désigne ces calcaires sous le nom de « brèche ».
On rencontre ainsi dans le Viséen supérieur
deux niveaux de brèches, la « petite brèche »
et la « grande brèche ».

A différents niveaux des formations cal-
caires on observe, stratifiés ou épars dans la
masse, des nodules silicieux, phtanites ou
cherts, noirs gris ou blonds, qui résistent à
l'action dissolvante des eaux et qui de ce
fait, influencent l'aspect du paysage.

La bande calcaire de Furfooz-Falmignoul
de direction E-W et large de 3,5 km présente
en surface l'aspect d'un plateau cultivé
légèrement déprimé au milieu, bordé au
sud et au nord par des tiges condrusiennes
psammitiques. Les incisions de la Meuse et
de la Lesse y sont à peine perceptibles,
seul leurs rebords boisés les font deviner.

Nivelés avec la pénéplaine fin-oligocène,
d'importants dépôts de sables et d'argiles
tertiaires sont conservés dans de grandes
dolines anciennes du calcaire tels que ceux de
Celles, de Falmignoul, de Dréhance et de
Hordeenne.

Ce sont des reliquats de la couche de
terrains meubles qui couvrait primitivement
le socle paléozoïque et sur laquelle le réseau
hydrographique de la Lesse a dû prendre
naissance.

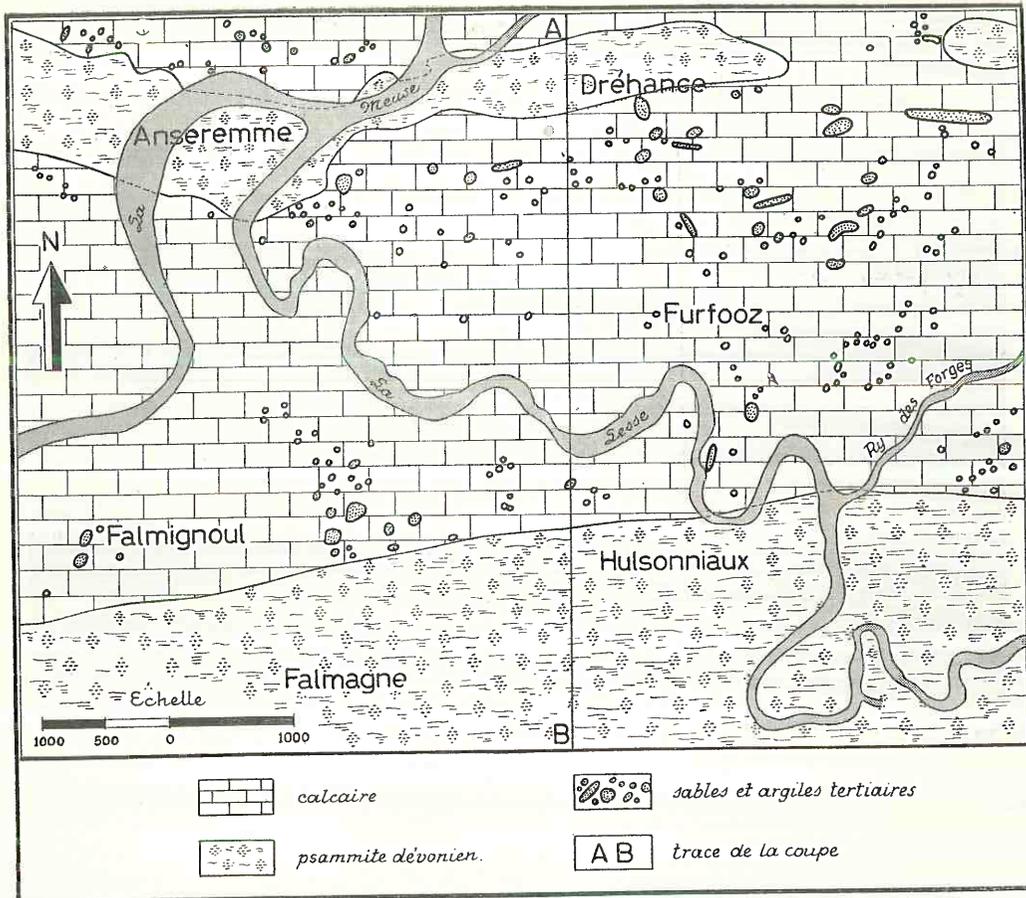
C'est dans ce massif calcaire, que la Lesse
s'est taillée une vallée profonde de 100 m
sur un parcours de 9 km en le traversant du
S-E au N-W.

On observe les cailloux roulés de la terrasse
supérieure de part et d'autre de la vallée
à une altitude approximative de 200 m,
notamment au Bois de Chaleux, au Bois de
Baileux, sur l'éperon entre la Meuse et la
Lesse et au lieu dit à la Croix en Fer à
Hordeenne.

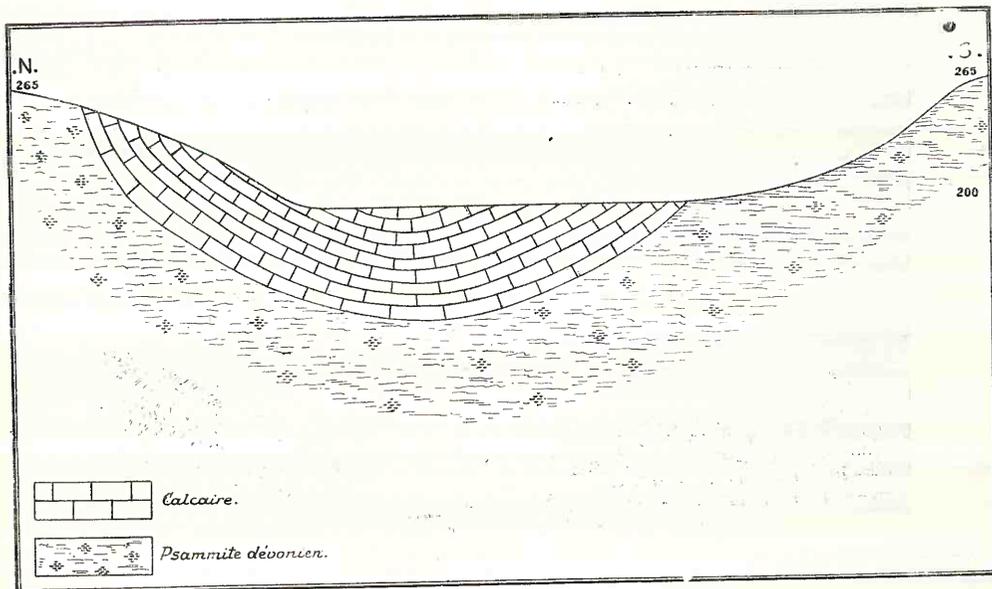
Dans de nombreuses cavernes de Furfooz
et de Chaleux on a trouvé des amas de
cailloux roulés qui y étaient descendus du
plateau par des espèces de cheminées creu-
sées par les eaux en élargissant des fentes du
calcaire.

Grâce à la résistance des terrains traver-
sés, la terrasse moyenne est ici beaucoup
moins bien développée qu'en amont dans les
régions schisteuses du Couvinien ou du Fras-
nien.

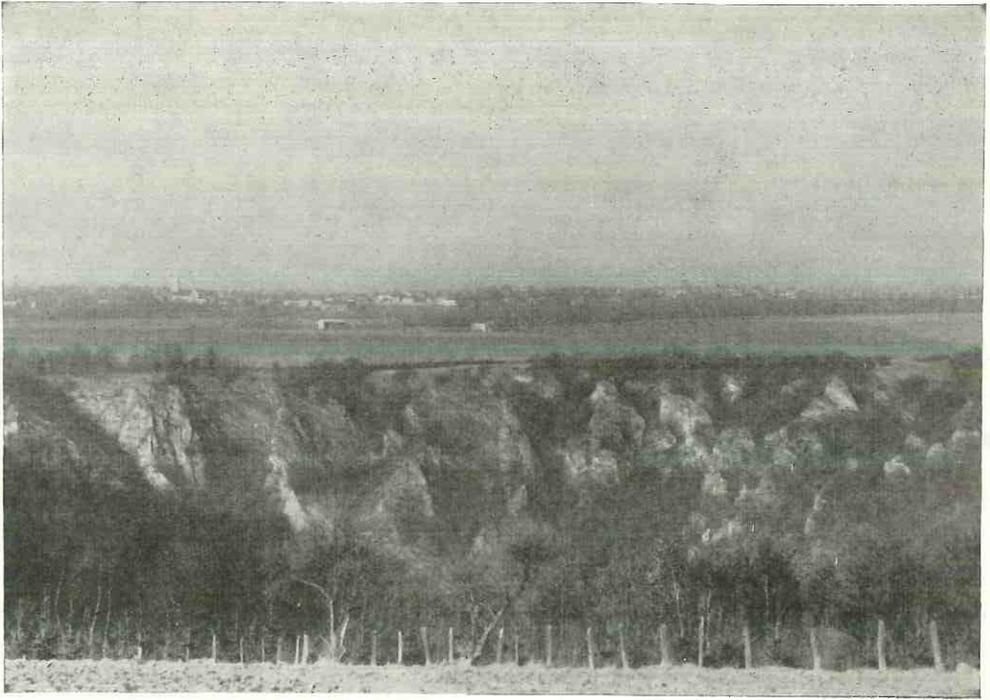
(1) La partie inférieure de cette assise constitue
actuellement l'Assise de Namèche.



Esquisse géologique de la région de Furfooz
d'après la carte géologique de la Belgique.



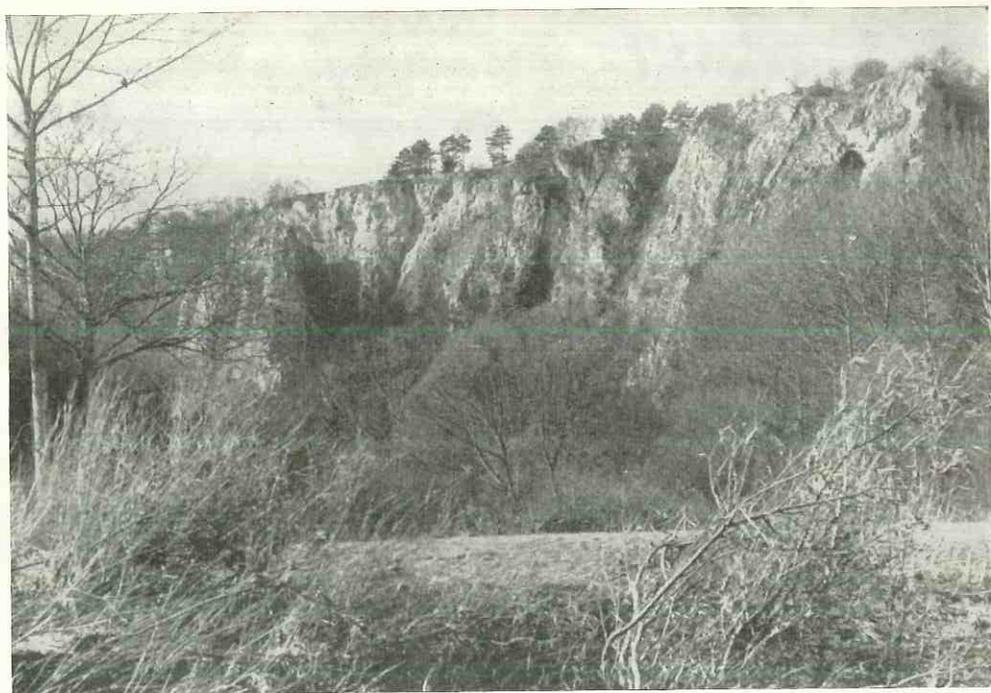
Coupe schématique du massif de Furfooz-Falmignoul par le méridien de Dréhance (Hauteurs x 10)



Plateau calcaire de Furfooz-Falmignoul : à l'avant-plan, le Cirque de Chaleux ; dans le fond, Dréhance (vue prise vers le nord).
(Photo G. Matagne).



Vallée de la Lesse à versants boisés et Plateau de Hulsonniaux (vue prise vers le sud).
(Photo G. Matagne).



Falaise massive de Furfooz.

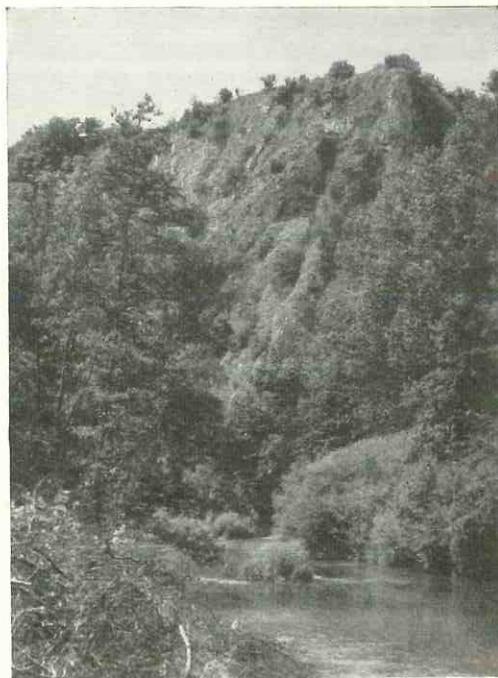
(Photo G. Matagne).

On l'identifie sur les lobes convexes des méandres et à l'extrême pointe de l'éperon Meuse-Lesse à une trentaine de mètres au-dessus de la plaine alluviale. Notons que beaucoup de cavernes s'ouvrent sur la vallée approximativement à ce même niveau.

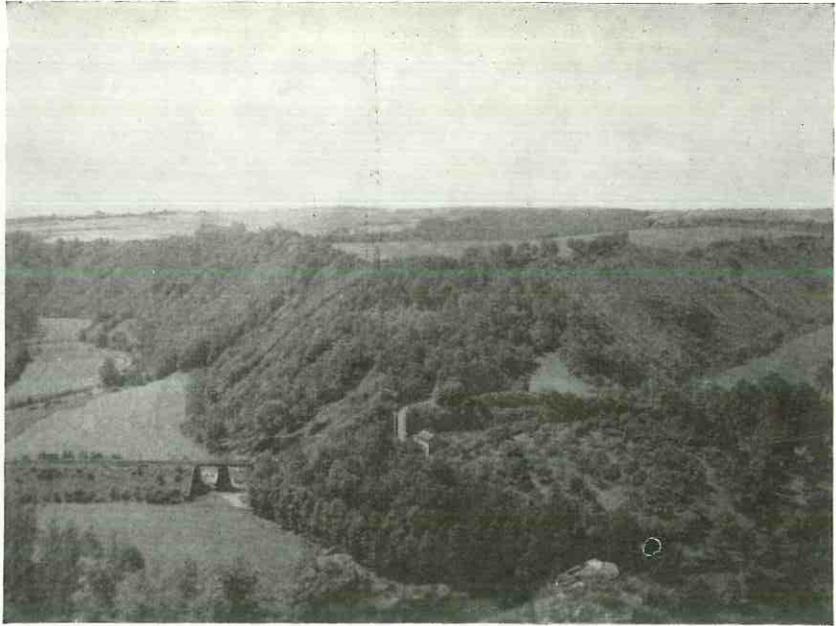
Dans sa traversée du massif calcaire, depuis l'embouchure du Ry des Forges jusqu'à 1 km en amont d'Anseremme, la Lesse décrit une série de méandres encaissés. Ces méandres se sont développés dans la plaine sur la couverture de terrains meubles qui coiffait jadis le socle paléozoïque en cette région et se sont comme imprimés dans celui-ci.

Si nous disons que ces méandres se sont imprimés sur place dans les terrains primaires, cela n'exclut évidemment pas que, depuis, la rivière a continué de creuser la rive concave des méandres et d'en allonger le lobe convexe.

En s'incrétant dans le massif calcaire, la Lesse a sculpté graduellement les versants de sa vallée en fonction du genre de roche qu'elle y a rencontré. Ainsi, dans le massif de Furfooz elle a taillé en plein dans les formations récifales (faciès waulsortien) du Tournaisien supérieur en façonnant sur le



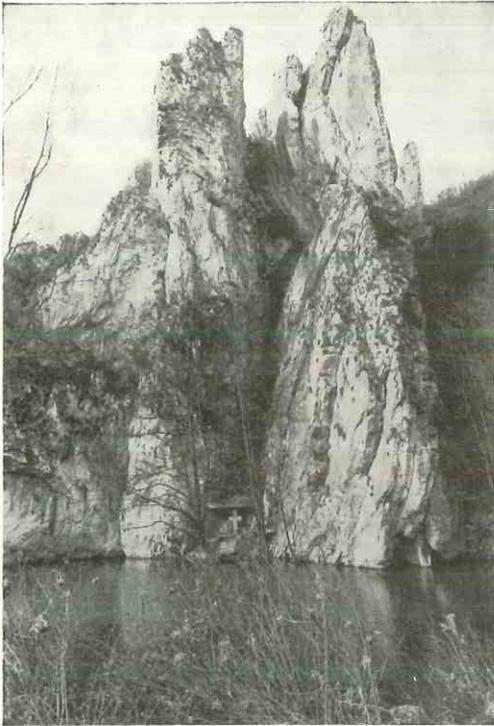
La Lesse au pied de la Falaise de Furfooz.
(Photo G. Matagne).



Haute et Moyenne Terrasse de la Lesse au Méandre de Chaleux (vue prise vers le sud).
(Photo G. Matagne).



Cirque de Chaleux : Vue générale.
(Photo G. Matagne).



**Cirque de Chaleux ; Bancs calcaires redressés ;
à l'extrême droite : la « Chandelle ».**
(Photo G. Matagne).

flanc est du lobe convexe du méandre, sur une longueur de 400 m, une falaise massive surplombant la rivière de 60 m alors que, plus en aval, elle a isolé sur les deux versants de la vallée quelques superbes rochers.

Au hameau de Chaleux, la Lesse décrit un méandre aigu en direction du nord dont le lobe convexe très aplati porte quelques bâtiments vétustes.

Ici la rivière s'attaque au Viséen supérieur stratifié et la rive concave du méandre présente l'aspect d'un hémicycle de bancs rocheux dressés à la verticale, partiellement isolés par la corrosion et l'érosion et haut de 100 m, c'est là « Cirque de Chaleux ».

Un de ces bancs isolés, tentation des alpinistes, est connu comme « Aiguille ou Chandelle de Chaleux ».

L'isolement d'un ou de plusieurs bancs dans un massif calcaire n'est pas rare ; nous connaissons entre autres les « Tartines » de Comblain-au-Pont et la fameuse « Roche à Bayard » de Dinant.

La résistance à la corrosion d'un banc plus qu'un autre provient du fait que celui-ci contient des éléments que l'eau, chargée d'anhydride carbonique, n'attaque pas, tels que des nodules siliceux (chert, phtanite).

Dans les deux méandres suivants les eaux de la Lesse ont isolé d'une part sur la



Cirque de Chaleux ; Massif aval et Passage d'Eau.
(Photo G. Matagne).

rive gauche, dans le Bois de Baileux, le massif rocheux de la Roche à Penne (faciès waulsortien du Tournaisien supérieur) et, d'autre part, sur la rive droite, celui qui porte les ruines du Donjon de Gaverenne (Dolomie du Viséen inférieur).

Peu en aval, la Lesse vient buter contre la falaise verticale de Walzin sur laquelle se campe fièrement le château formant corps avec le roc. La roche appartient ici au type « petite brèche » du Viséen supérieur.

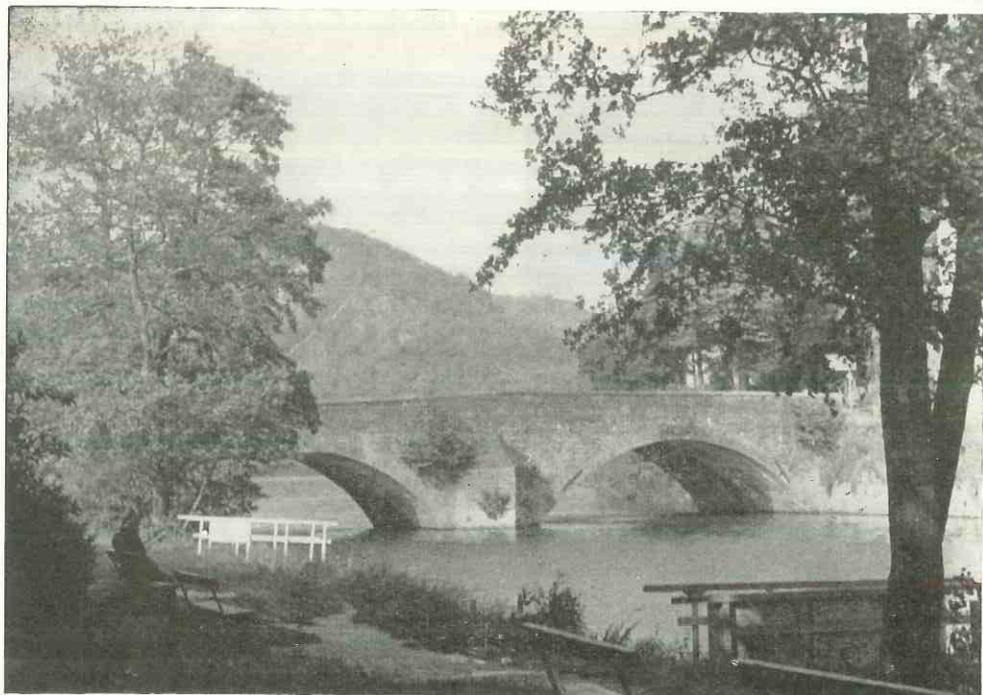
A Pont-à-Lesse, la rivière entaille à nouveau comme à Furfooz le Tournaisien

succèdent aux parois abruptes de la gorge calcaire.

Certes, la vallée à rebords boisés est encore bien belle et sauvage et le confluent à Anseremme, sous le vieux pont Saint-Jean des plus pittoresques.

Après cette description sommaire de la vallée de la Lesse dans le massif de Calcaire carbonifère de Furfooz-Falmignoul, il est naturel de s'étonner du fait que les rochers remarquables se trouvent presque exclusivement sur le versant droit de la vallée.

Cette anomalie trouverait peut-être son



Le Pont Saint-Jean à Anseremme, au Confluent de la Lesse et de la Meuse.
(Photo G. Matagne).

supérieur à faciès waulsortien ou dolomitique et y isole, sur la rive droite, quelques pointements rocheux des plus pittoresques. Enfin, ses eaux longent la falaise calcaire de la rive gauche avant de s'engager dans les psammites condrusiens du bord nord du grand synclinal dans lequel nous l'avons vu pénétrer au pont de Gendron-Celles.

A partir de cet endroit, c'est-à-dire à 1 km environ en amont d'Anseremme, la vallée de la Lesse change complètement d'aspect : finis les falaises, les aiguilles, les rochers blanchâtres ; des versants à pente régulière

interprétation dans la direction S-E — N-W de la vallée qui a pour conséquence que le versant droit reçoit de plein fouet les pluies dominantes du S-W qui sculptent par effet de corrosion et d'érosion la paroi rocheuse mise à nu par le creusement des eaux de la Lesse, alors que sur le versant gauche, tournant le dos à ces pluies, le ruissellement semble plutôt devoir produire un effet contraire.

La vallée de la Lesse, dans le massif calcaire de Furfooz-Falmignoul, est sans aucun doute un des sites les plus pittoresque de la Belgique

et la descente en barquette de la Lesse de l'embarcadère de Furfooz à Anseremme constitue une excursion pleine de charmes qui rappelle, en maints endroits, la traversée des gorges du Tarn.

Phénomènes karstiques. — Dans une publication précédente (1), nous avons décrit les phénomènes karstiques parfois grandioses des Calcaires dévoniens de la région de Hans/Lesse-Rochefort.

Pour ne pas être aussi nombreux dans le massif de Calcaire carbonifère de Furfooz-Falmignoul, ils n'en présentent pas moins d'intérêt.

De Corbion à Celles, c'est-à-dire sur une distance de 7 km, le Ruisseau de Corbion suit un cours souterrain laissant à sec en temps normal sa vallée primitive.

Plusieurs affluents, tels les ruisseaux de Reux et de Conneux, viennent se perdre dans le chantoir du Fond de Wève peu en aval de Conjoux.

Les eaux de ce ruisseau reviennent au jour dans deux puissantes résurgences au village de Celles : la Fontaine Saint-Hadelin et la Grande Fontaine (en réalité le village de Celles compte 6 sources).

A partir de ces fontaines, le ruisseau reprend son cours en surface sous le nom de Ruisseau de la Fontaine Saint-Hadelin prolongé par le Ry des Forges qui débouche dans la Lesse au pont de Gendron-Celles.

Plusieurs grottes s'ouvrent dans les versants de la vallée sèche dont le Trou des Makralles (Trou des Sorcières) et le Trou Mairiat.

Le Ry des Forges et son prolongement par Celles et Corbion appartient au système d'affluents *subséquents* de la rive droite de l'axe hydrographique Wamme-Lomme-Lesse.

Contrairement à la Lesse et ses grands affluents de la rive gauche, qui se sont formés sur la couverture de sédiments meubles tertiaires et dont le cours est par conséquent indépendant de la structure géologique du socle paléozoïque, le Ry des Forges est né *depuis* l'enlèvement par l'érosion de ces sédiments et son tracé est dicté par cette structure (plis condrusiens) comme, plus à l'est, celui de l'Ywoygne et du R^{au} de Vachaux.

Le Ry des Forges est donc un ruisseau d'âge relativement récent dont le profil d'équilibre est loin d'être atteint, témoin ses nombreuses et pittoresques cascates.

Passant à la région ouest du massif, nous y connaissons le R^{au} de Falmignoul ou de la Prée qui descend des hauteurs psammiques (Mesnil Saint-Blaise) du bord sud du grand synclinal et va disparaître dans un chantoir peu au nord de Falmignoul, non loin de la Grand'route Beauraing-Dinant, entre les bornes 35 et 36. Ed. Dupont (1867 et 1883) et, après lui, E. Van den Broeck (1908), présumaient que les eaux du R^{au} de Falmignoul revenaient au jour dans une importante source située dans la vallée de la Meuse au pied d'un grand rocher presque en face du château de Waulsort.

En 1953, P. G. Liégeois a établi, grâce à des expériences à la fluorescéine, que la résurgence du R^{au} de Falmignoul se trouve au bord de la Meuse en face du Colèbi (Résurgence de Naiwy) et que les eaux du ruisseau mettent 96 h pour parcourir les 1.600 m qui séparent à vol d'oiseau le chantoir de Falmignoul de la résurgence de Naiwy.

(1) B. Van de Poel : Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme (Hans/Lesse-Rochefort). Parc Nationaux, Vol. XII fasc. 3, 1957.



Canyon du Colèbi.

(Photo G. Matagne).



« Cuves » du Ravin du Colèbi.
(Photo G. Matagne).

Cependant, avant de se perdre dans le massif calcaire, le R^{au} de Falmignoul y avait creusé un profond ravin, qui par endroits présente les caractères d'un canyon, connu sous le nom de « Ravin sec du Colèbi ». (1)

Outre sa beauté sauvage, ce ravin présente un grand intérêt au point de vue géomorphologique. En effet, on y observe un chaquet de « marmites de géant » ou de « cuves » s'étageant dans le fond de la gorge et qui nous révèlent comment un cours d'eau, dans de certaines circonstances, creuse son lit.

Normalement, la présence de « marmites de géant » trouve son origine dans le travail érodant des eaux chargées de galets et de sable et animées d'un mouvement giratoire en bas des ruptures de pente du lit d'un cours d'eau à forte déclivité. Les marmites, s'approfondissant et s'élargissant, finissent par se rencontrer, s'éventrer et créer ainsi un chenal dans lequel de nouvelles marmites se formeront jusqu'au moment où la rivière aura atteint son profil d'équilibre.

(1) On y accède le plus facilement en suivant un sentier sous bois qui part du « Pont de Queueuse » sur la grand'route.

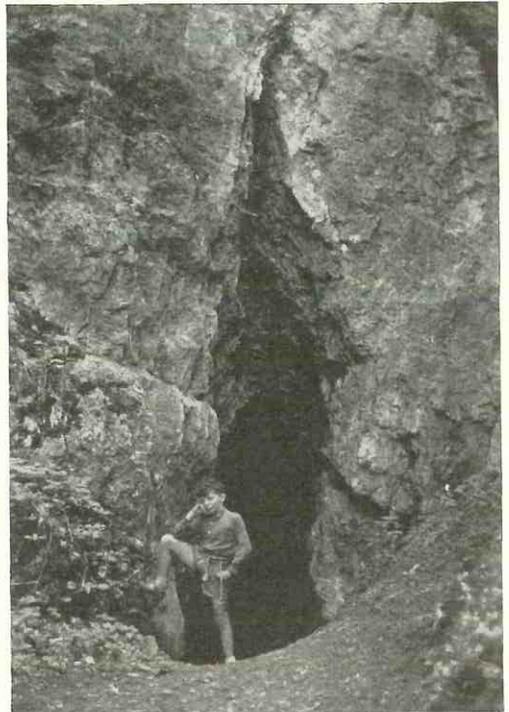
A l'encontre de cette interprétation classique, M. P. G. Liégeois défend l'opinion que, dans le cas du Colèbi, les marmites résulteraient d'une action corrosive autant que érosive des eaux du ruisseau coulant *sou-terrainement*, la voûte de la caverne s'étant effondrée ultérieurement. Quoiqu'il en soit, le ravin du Colèbi présente la particularité que le ruisseau qui l'a creusé à un moment donné, s'est perdu dans une fente du calcaire en laissant son travail inachevé. C'est ce travail inachevé, avec des marmites à tous les stades de développement, qu'il a conservé à l'intention des curieux des choses de la nature.

Signalons encore l'existence dans les parois du ravin de plusieurs « cheminées » et grottes dont celle, située dans le flanc gauche du ravin non loin des cuves et connue sous le nom de « Trou Félix », est une des plus remarquables.

* * *

La Lesse elle-même ne traverse pas le massif calcaire de Furfooz-Falmignoul sans que son cours ne soit influencé par les caractères hydrologiques propres à cette roche.

Peu en aval de l'endroit où cette rivière



« Trou Félix », dans le Ravin du Colèbi.
(Photo G. Matagne).

commence à longer la falaise de Furfooz, une partie de ses eaux va se perdre dans le Chantoir des Nutons, petite cavité encombrée d'éboulis, pour s'engager sous le massif calcaire. On retrouve ce bras souterrain de la Lesse au Puits-des-Vaux vraisemblablement ancien chantoir de la Lesse, de la terrasse moyenne.

Ce Puits-des-Vaux, aussi appelé Trou Collard en souvenir d'un homme qui s'y est noyé, est une large excavation à pentes raides que surplombe un rocher de 40 m de haut et au fond de laquelle on observe en tous temps une nappe d'eau qui paraît immobile. Les pentes en sont garnies de gravier de terrasse.

Récemment des hommes-grenouilles ont plongé dans le Puits-des-Vaux pour en atteindre le fond par 30 m de profondeur (plus grande plongée en Belgique). Ce Puits-des-Vaux semble donc être un grand réservoir d'eau souterraine.

Passant maintenant sur la rive gauche de la Lesse, on peut observer l'écoulement du cours d'eau souterrain au Chantoir des Sources à deux cents mètres en amont du premier pont du chemin de fer. Lorsque la Lesse occupe son lit majeur, ses eaux vont se perdre dans le Chantoir des Sources.

Enfin, on trouve la résurgence du bras souterrain de la rivière sur le flanc ouest du lobe convexe du méandre de Chaleux, à 200 m en aval du 2^{me} pont où elle est connue sous le nom de Trou de la Loutre.

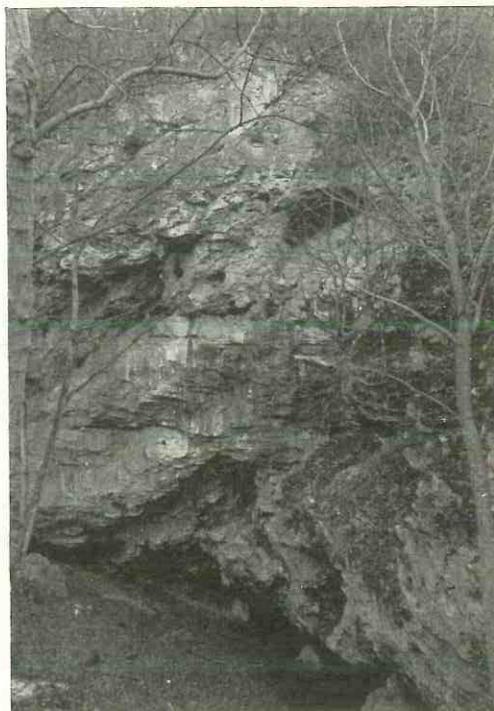
C'est grâce à des expériences à la fluorescéine que M. E. Van den Broeck est parvenu, il y a cinquante ans, à déterminer le parcours de cette dérivation souterraine de la Lesse.

Au premier abord, l'existence de ce bras souterrain de la Lesse se détachant de celle-ci pour la rejoindre un peu plus loin, semble un peu déconcertante ; elle nous étonnera moins si on veut bien remarquer que le point de perte se trouve approximativement au niveau de 107 m alors que la résurgence se produit à la cote 97.

Mais ce qui semble encore bien plus invraisemblable et qui, croyons-nous, n'a reçu jusqu'ici aucune explication satisfaisante, c'est qu'entre le Puits-des-Vaux et le Chantoir des Sources, la rivière souterraine passe *sous* la plaine alluviale de la Lesse.

On pourrait peut-être comprendre ce fait, car c'est un fait bien établi, de la façon suivante.

En décrivant le double méandre de Furfooz-Chaleux, la Lesse parcourt 3 km



Le Puits-des-Vaux.

(Photo G. Matagne).

entre le Chantoir des Nutons et la résurgence du Trou de la Loutre alors que la ligne droite entre ces deux points, et que suit approximativement le bras souterrain, ne mesure que 1 km. La pente générale de ce dernier sera donc trois fois plus forte que celle de la rivière en surface.

A l'endroit même où la dérivation souterraine croise la Lesse, la première est aux 3/5 de sa course alors que la seconde n'en est qu'à mi-chemin d'où il résulte que le lit de la première se trouvera à un niveau inférieur à celui de la Lesse en surface. Ajoutons encore que, vu la pente relativement forte du bras souterrain, la rivière entière finira par adopter le postulat de géométrie bien connu en empruntant le trajet souterrain et en exécutant deux fois sa fameuse manœuvre de la Grotte de Han !

Un point semble cependant contrarier un peu nos perspectives : c'est que les expériences à la fluorescéine de M. Van den Broeck ont montré que les eaux de la dérivation souterraine mettent 70 h pour parcourir la distance du Chantoir des Nutons au Trou de la Loutre !

commence à longer la falaise de Furfooz, une partie de ses eaux va se perdre dans le Chantoir des Nutons, petite cavité encombrée d'éboullis, pour s'engager sous le massif calcaire. On retrouve ce bras souterrain de la Lesse au Puits-des-Vaux vraisemblablement ancien chantoir de la Lesse, de la terrasse moyenne.

Ce Puits-des-Vaux, aussi appelé Trou Collard en souvenir d'un homme qui s'y est noyé, est une large excavation à pentes raides que surplombe un rocher de 40 m de haut et au fond de laquelle on observe en tous temps une nappe d'eau qui paraît immobile. Les pentes en sont garnies de gravier de terrasse.

Récemment des hommes-grenouilles ont plongé dans le Puits-des-Vaux pour en atteindre le fond par 30 m de profondeur (plus grande plongée en Belgique). Ce Puits-des-Vaux semble donc être un grand réservoir d'eau souterraine.

Passant maintenant sur la rive gauche de la Lesse, on peut observer l'écoulement du cours d'eau souterrain au Chantoir des Sources à deux cents mètres en amont du premier pont du chemin de fer. Lorsque la Lesse occupe son lit majeur, ses eaux vont se perdre dans le Chantoir des Sources.

Enfin, on trouve la résurgence du bras souterrain de la rivière sur le flanc ouest du lobe convexe du méandre de Chaleux, à 200 m en aval du 2^{me} pont où elle est connue sous le nom de Trou de la Loutre.

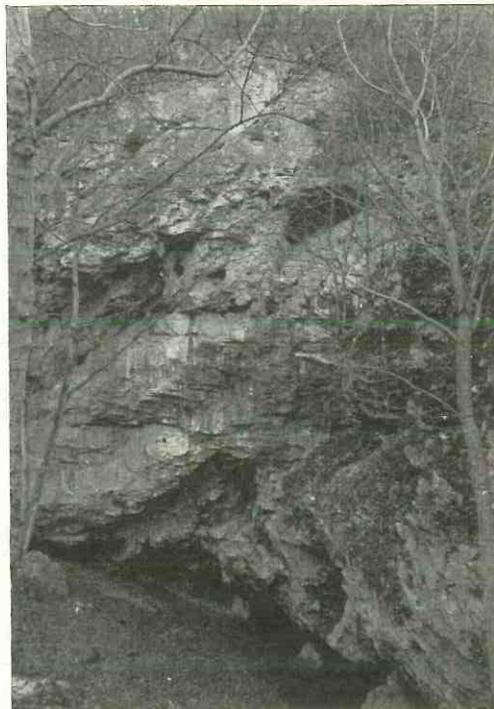
C'est grâce à des expériences à la fluorescéine que M. E. Van den Broeck est parvenu, il y a cinquante ans, à déterminer le parcours de cette dérivation souterraine de la Lesse.

Au premier abord, l'existence de ce bras souterrain de la Lesse se détachant de celle-ci pour la rejoindre un peu plus loin, semble un peu déconcertante ; elle nous étonnera moins si on veut bien remarquer que le point de perte se trouve approximativement au niveau de 107 m alors que la résurgence se produit à la cote 97.

Mais ce qui semble encore bien plus invraisemblable et qui, croyons-nous, n'a reçu jusqu'ici aucune explication satisfaisante, c'est qu'entre le Puits-des-Vaux et le Chantoir des Sources, la rivière souterraine passe *sous* la plaine alluviale de la Lesse.

On pourrait peut-être comprendre ce fait, car c'est un fait bien établi, de la façon suivante.

En décrivant le double méandre de Furfooz-Chaleux, la Lesse parcourt 3 km



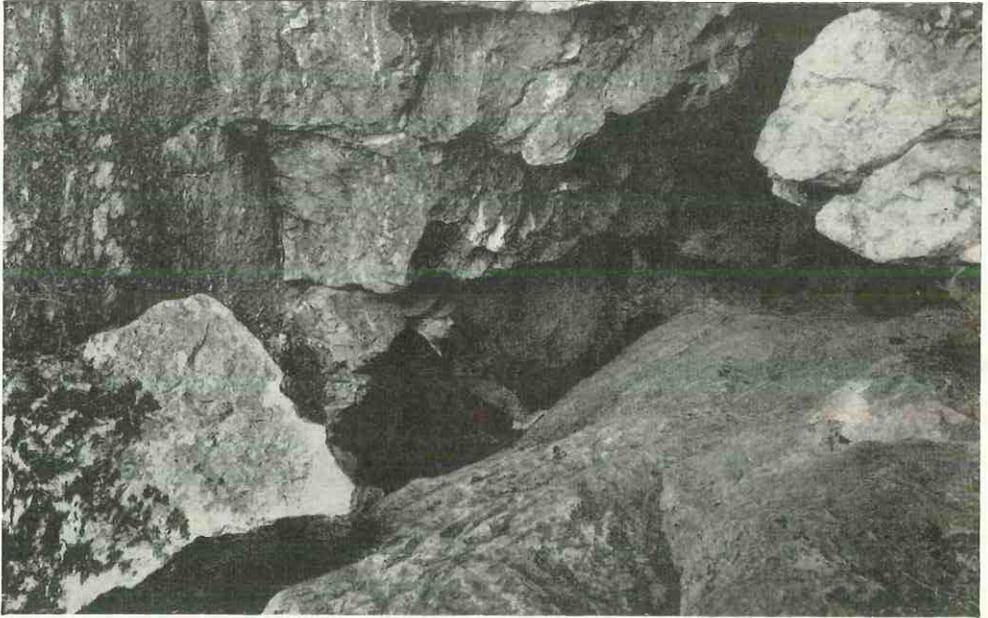
Le Puits-des-Vaux.

(Photo G. Matagne).

entre le Chantoir des Nutons et la résurgence du Trou de la Loutre alors que la ligne droite entre ces deux points, et que suit approximativement le bras souterrain, ne mesure que 1 km. La pente générale de ce dernier sera donc trois fois plus forte que celle de la rivière en surface.

A l'endroit même où la dérivation souterraine croise la Lesse, la première est aux 3/5 de sa course alors que la seconde n'en est qu'à mi-chemin d'où il résulte que le lit de la première se trouvera à un niveau inférieur à celui de la Lesse en surface. Ajoutons encore que, vu la pente relativement forte du bras souterrain, la rivière entière finira par adopter le postulat de géométrie bien connu en empruntant le trajet souterrain et en exécutant deux fois sa fameuse manœuvre de la Grotte de Han !

Un point semble cependant contrarier un peu nos perspectives : c'est que les expériences à la fluorescéine de M. Van den Broeck ont montré que les eaux de la dérivation souterraine mettent 70 h pour parcourir la distance du Chantoir des Nutons au Trou de la Loutre !



Le Trou-qui-fume.

(Photo Nels).

Mais nous savons déjà, qu'entre autres, de grands réservoirs tels que celui du Puits-des-Vaux, retiennent les eaux; en d'autres termes, que le lit de la rivière souterraine est loin d'être régularisé.

D'ailleurs la quantité d'eau qui emprunte le trajet souterrain est encore minime par rapport au débit de la Lesse quoique l'on peut voir fonctionner le Chantoir des Nutons même en temps d'étiage.

Pour ceux qui connaissent les vicissitudes de la Wamme-Lomme depuis la perte de On jusqu'à la résurgence d'Éprave, l'existence de la rivière souterraine à Furfooz-Chaleux ne pose vraiment aucun problème nouveau : ils ont jalonné le cours de la Lomme souterraine entre le Trou du Nou-Molin et la résurgence des Falizes et, comme au Puits-des-Vaux ou au Chantoir des Sources on observe couler la Lesse souterraine de façon tout à fait analogue, ils ont vu passer la Lomme au Pré-au-Tonneau et au fond de la Grotte de Rochefort.

En relation avec l'existence de la Lesse souterraine, signalons encore le phénomène assez curieux du Trou-qui-fume.

En contre-bas du Camp Romain s'ouvre, à environ 56 m au-dessus du niveau de la Lesse, un puits vertical ou cheminée dans

laquelle on est descendu jusqu'à une profondeur de ± 36 m et qui semble bien correspondre avec la galerie souterraine de la Lesse.

Ce puits présente la particularité d'être parcouru par un courant d'air, ascendant en hiver et descendant en été, ou soufflant et aspirant alternativement d'après la saison.

En hiver, l'air montant étant chargé de vapeur d'eau, celle-ci se condense à la sortie du puits en produisant l'effet d'une fumée d'où le nom de Trou-qui-fume.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler un phénomène analogue à l'aiguigeois de Marie-Sac-Attrape à Rochefort et au chantoir du Ry d'Houise à Wavreille du moins en ce qui concerne le courant ascendant d'hiver.

Des cas du même genre sont également connus en Suisse. Faut-il attribuer le phénomène à une simple différence de densité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur d'une caverne (hiver et été), favorisé par la verticalité et l'étroitesse de l'issue ou, comme le prétend le Dr F. Gerlier pour la Suisse, à des variations de la pression atmosphérique faisant monter ou descendre le niveau d'une nappe d'eau souterraine en refoulant ainsi l'air de la caverne ou en provoquant au contraire un appel de l'extérieur ?



Le Trou du Grand Duc : Ouverture supérieure dans le Plateau.

(Photo G. Matagne).

Le lobe convexe du grand méandre que décrit la Lesse à Furfooz, domaine du Parc National, est partagé en deux massifs par le profond Ravin des Vaux : le méridional ou Montagne de la Fontaine, et le septentrional dénommé Montagne du Chalet.

Le Ruisseau des Vaux qui a creusé primitivement ce ravin, disparaît dans les fissures du calcaire immédiatement à l'est de Furfooz pour revenir au jour dans une source vauclusienne à quelque 400 m au sud du carrefour du village.

Enfin, les quelques ravins qui entaillent le plateau calcaire de Furfooz-Falmignoul sont à sec durant une grande partie de l'année, leurs eaux s'infiltrant dans la roche.

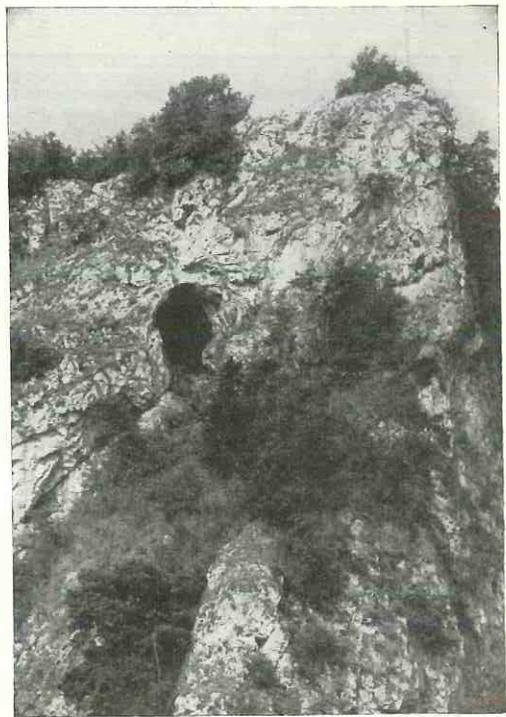
Cependant, le phénomène karstique qui nous intéresse plus particulièrement ici, est celui de la formation des cavernes.

Au fur et à mesure de l'enfoncement de la rivière dans le massif paléozoïque, les eaux de surface, pour atteindre ses niveaux successifs, se sont infiltrées dans les fentes du calcaire en les élargissant et pour finir y creuser des cavernes. Aussi a-t-on dénombré un grand nombre de grottes sur les deux

versants de la vallée de la Lesse de Furfooz à Pont-à-Lesse dont les plus connues sont : le Trou du Grand Duc, le Trou Rosette, le Trou des Nutons, le Trou du Frontal, le Trou de la Mâchoire, le Trou du Crâne, le Trou du Renard, l'Abri de la Sépulture, le Trou Reuviau, l'Abri de l'Ossuaire (toutes à Furfooz, rive droite) ; l'Abri de la Poterie (rive gauche, en face du Trou du Renard) ; la Grotte de Chaleux (rive droite) ; le Trou Baleux (rive gauche) ; le Trou de la Naulette (Bois de Baileux, rive gauche) ; le Trou Magrite (Pont-à-Lesse, rive droite) et la Grotte Martina (Pont-à-Lesse, rive gauche).

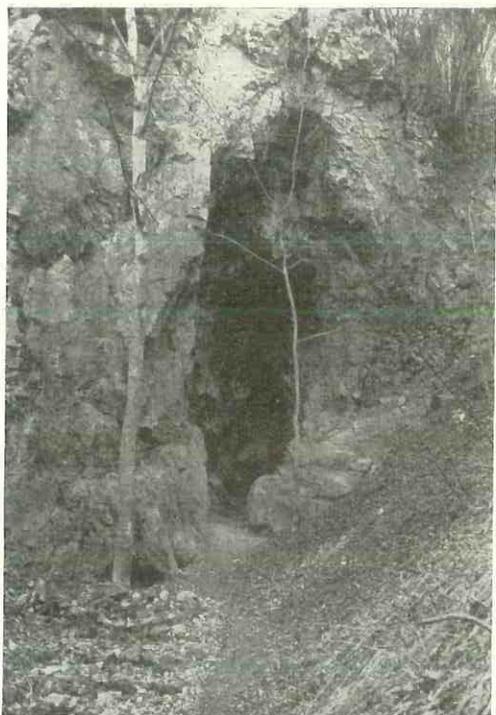
De l'origine même de ces cavernes, il résulte qu'elles ont la forme d'un couloir sensiblement horizontal de peu de profondeur, 10 à 25 m, se terminant en cul-de-sac et communiquant par une espèce de cheminée avec le plateau, cheminée obstruée par des argiles et des cailloux.

Avant les fouilles, les cavernes étaient remplies de ces mêmes éléments parsemés de blocs irréguliers de calcaire tombés du plafond de la grotte, formation connue sous le nom de « limon blocailleux ». Ce limon



Le Trou du Grand Duc : Ouverture inférieure dans la Falaise.

(Photo G. Matagne).



Le Trou du Frontal.
(Photo G. Matagne).

blocailleux était entrelardé de niveaux de concrétions calcaires ou planchers stalagmitiques.

La grotte qui permet le mieux l'observation du processus de creusement est celle du Grand Duc, parce qu'elle est celle du niveau le plus élevé, partant la plus ancienne, et qu'elle est complètement vidée.

A côté de vraies grottes, certains de ces « trous » ne sont que de simples abris sous roche.

La Grotte de la Gate d'Or, primitivement ornée de nombreuses draperies calcaires détruites pour la plupart actuellement, ne nous semble pas avoir la même origine que les autres cavernes mais représenter une perte de la Lesse au stade de sa terrasse moyenne.

* * *

Avec ses nombreuses cavernes situées bien au-dessus du niveau de la Lesse, à l'abri des inondations et exposées en général au sud ou au sud-est, la vallée de la Lesse a constitué de Furfooz à Pont-à-Lesse un lieu d'habitat d'une valeur exceptionnelle pour l'homme préhistorique ; aussi y a-t-on mis



Le Trou de la Mâchoire.
(Photo G. Matagne).



La Grotte de la Gate d'Or.

(Photo G. Matagne).

au jour de nombreux ossements et d'innombrables objets attestant sa longue présence en ces lieux.

Avant de passer à la description systématique de ces différentes cavernes et des trouvailles qu'on y a faites, il nous paraît indispensable de rappeler les faits essentiels de la préhistoire et de les situer dans leur cadre géologique.

CHAPITRE II

L'AVENTURE HUMAINE.

Le milieu. — Alors que pour les ères primaire, secondaire et tertiaire, on étudie des dépôts généralement marins et qu'on établit leur chronologie relative (stratigraphie) sur la succession des faunes et des flores, pour l'ère quaternaire, qui, elle, ne compte plus de dépôts marins de quelque importance, on se base pour en fixer la chronologie relative, principalement sur des données géomorphologiques (les terrasses p. ex.) et sur l'étude de dépôts continentaux en relation avec l'alternance de périodes froides et chaudes qui caractérise cette ère et contenant quelques rares débris d'ossements

humains et des restes, bien plus importants ceux-là, des différentes industries créées par l'homme.

Rappelons d'autre part que le Primaire s'étend sur une période de quelque 310 millions d'années, le Secondaire sur 120 millions d'années, le Tertiaire sur 70 millions d'années et le Quaternaire n'en compte encore qu'un million.

Ere géologique bien courte donc que la quaternaire mais, à notre point de vue, très importante car c'est à l'aurore de cette ère que l'homme a fait son entrée, toute discrète d'ailleurs, sur la scène du monde.

L'ère quaternaire a connu plusieurs périodes à climat froid et humide qui ont eu pour effet de développer les glaciers des massifs montagneux comme les Alpes et les Carpathes et faire s'étendre vers le sud la calotte glaciaire scandinave.

Les dépôts morainiques de ces glaciers ont été étudiés par les géologues à la surface du monde entier mais ont fait l'objet d'études de détail dans les Alpes par Penck et Brückner de 1901 à 1906.

Ces deux géologues distinguent 4 périodes de développement des glaciers appelées *périodes glaciaires* et qu'ils désignent de la

plus ancienne à la plus récente par les noms de Günz, Mindel, Riss et Würm d'après des localités des Alpes où les dépôts correspondant à ces glaciations sont les plus caractéristiques.

Les périodes à climat plus ou moins chaud qui séparent les glaciaires sont appelées *périodes interglaciaires* et respectivement désignées par Günz-Mindel, Mindel-Riss et Riss-Würm.

Les périodes glaciaires présentent ce que l'on appelle des *interstades* c'est-à-dire des époques à climat moins rigoureux.

La période allant du début du Glaciaire Günz jusqu'à la fin du Glaciaire Würm, constitue le *Pléistocène*; celle qui suit cette dernière période glaciaire et se continue jusqu'à nos jours est le *Holocène*.

Pendant les périodes glaciaires le sol reste en permanence gelé jusqu'à une très grande profondeur et ne dégèle en été que superficiellement.

Le sol gelé en permanence porte le nom de *tjäle*.

En bordure des glaciers se développe une zone de *toundras* suivie d'une zone de *steppes herbueses*.

La flore et la faune, intimement liées au sol et au climat, suivent les avances et les reculs des glaciers et sont tantôt de caractère nordique, tantôt de caractère méridional.

Ne perdons d'ailleurs jamais de vue que chacune de ces périodes glaciaires ou interglaciaires s'étend sur de nombreux millénaires.

Il est naturel, d'autre part, que cette succession de périodes alternativement froides et chaudes qui caractérise le Pléistocène, ait engendré des phénomènes géologiques se reproduisant au rythme de ces saisons astronomiques.

Il en est ainsi principalement pour la formation des terrasses fluviales et le dépôt des formations loessiques. Pendant les périodes glaciaires, d'énormes masses d'eau restent fixées à la surface de la terre, ce qui a pour conséquence de faire baisser le niveau des océans et des mers et, partant, le niveau de base des fleuves et des rivières qui, eux, se mettront à creuser leurs vallées.

Pendant les périodes interglaciaires par contre, le niveau des océans et des mers montant, les rivières déposeront de grandes masses d'alluvions qu'elles entailleront lors de la période froide suivante en dégageant une terrasse et la laissant suspendue.

A certaines époques des périodes glaciaires, les vents ou les bourrasques de neige du N et du N-W, amènent au-dessus de nos régions des poussières dont les éléments sont empruntés aux grandes plages de moraines déposées dans le nord après un recul des glaciers.

D'après des circonstances locales de végétation ou de déclivité du terrain, ces poussières sont déposées en recouvrant le paysage comme un manteau de neige.

Les éléments les plus grossiers ont été abandonnés en Flandre et en Campine où ils constituent les «sables de couverture»; les éléments plus fins ont atteint la Hesbaye, le Brabant, le Hainaut et certaines parties de l'Ardenne et y forment le «loess».

Par endroits l'épaisseur de cette couche de loess peut atteindre 15 m. Longueur de temps et patience...

D'après le mode de transport de ces formations on dira que ce sont des dépôts nivéo-éoliens ou nivéo-fluviaux.

Le loess déposé pendant les périodes glaciaires Mindel et Riss est nommé «loess ancien», celui du Würm constituant le «loess récent» ou l'ergeron.

Les formations géologiques de la période glaciaire de Günz sont peu importantes en Belgique et ne présentent pas d'intérêt au point de vue de la préhistoire.

Pendant l'interglaciaire Günz-Mindel, dont le milieu se situerait à environ 500.000 ans avant notre ère, se sont édifiées les *terrasses supérieures* de nos rivières sur la pénéplaine fin-oligocène. Le climat était chaud et la faune représentée principalement par l'Éléphant antique, l'Hippopotame et le Rhinocéros étrusque.

L'ensemble du Glaciaire Günz et de l'Interglaciaire Günz-Mindel, représente le *Pléistocène inférieur*.

Au cours de la deuxième période glaciaire, celle de Mindel, nos rivières ont commencé à creuser leurs vallées actuelles en dégageant les terrasses supérieures.

Pendant le grand interglaciaire Mindel-Riss à climat chaud et humide, dont le milieu date de quelque 300.000 ans, nos rivières déposent de grandes quantités d'alluvions, matériaux des *terrasses moyennes*.

La faune se compose principalement de l'Éléphant antique, du Rhinocéros Mercki, de l'Hippopotame, du Cheval, du Bœuf, de la Chèvre, du Daim, du Cerf, du Lion, de l'Ours, de l'Hyène et du Castor.

Au cours de la troisième période glaciaire,

celle de Riss, la calotte glaciaire scandinave couvre la Hollande entière jusque près de notre frontière nord et on peut encore en suivre la moraine frontale le long d'une ligne reliant Nimègue, Vogelzang et Utrecht.

Nos rivières se remettent à creuser leurs vallées en laissant les terrasses moyennes suspendues.

La faune froide de cette période est caractérisée par la présence du Mammouth (*Elephas primigenius*) et du Rhinocéros laineux (*Rhinoceros tichorhinus*).

Le Glaciaire Mindel, l'Interglaciaire Mindel-Riss et le Glaciaire Riss constituent ensemble le *Pléistocène moyen*.

L'Interglaciaire Riss-Würm, dont le milieu se situe à environ 100.000 ans avant notre ère, est caractérisé par un climat méditerranéen. On note à nouveau la présence dans nos contrées de l'Éléphant antique, du Rhinocéros (*R. Mercki*) et de l'Hippopotame (*H. major* ou *amphibius*).

Le Glaciaire Würm, qui a débuté il y a quelque 60 millénaires, a connu deux interstades à climat moins rigoureux qui permettent de subdiviser cette période en trois : le Würm I, le Würm II, le Würm III. Pendant le W. I s'est déposé le loess récent inférieur, pendant le W. II, le loess récent moyen et, pendant le W. III, le loess récent supérieur.

Durant les deux interstades, la partie supérieure du loess a été décalcifiée pour former le *lehm* connu aussi sous le nom de *terre à briques*.

Pendant le Würm, la calotte glaciaire scandinave n'atteignait plus la Hollande, mais on en observe encore des dépôts morainiques au Danemark, en Allemagne et en Angleterre.

Un reliquat de cette calotte glaciaire existe toujours au Groenland où l'épaisseur de la glace atteint encore actuellement 4.000 m et rien ne dit qu'un jour cette calotte glaciaire ne se remette à s'étendre vers le sud, nous préparant ainsi une cinquième période glaciaire. Notre époque se situerait dès lors dans l'Interglaciaire Würm-X!

Comme les autres périodes glaciaires, celle de Würm a connu un climat froid et humide. Nos contrées présentaient l'aspect de la *Toundra* au sol profondément gelé dont le tapis végétal se composait principalement de saules et de bouleaux nains, à *Drvas* (rosacée) et *Arctostaphylos* (éricacée) (Végéta-

tion arcto-alpine) et qui était fréquentée par le Mammouth (*Elephas primigenius*), le Rhinocéros laineux ou à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus*), l'Hyène des cavernes, l'Aurochs le Bœuf musqué, le Cerf, le Renne (*Cervus tarandus*), le Renard bleu, le Glouton, le Bouquetin, le Chamois et la Marmotte.

A la phase finale du Würm le climat subissait des fluctuations plus tempérées, les rivières cessaient de creuser et déposaient les alluvions du fond des vallées.

Le Glaciaire Würm est suivi par une période encore très froide mais sèche que l'on nomme le Tardi-Glaciaire et pendant laquelle le sol reste gelé en profondeur.

Au point de vue géologique, elle est caractérisée par le dépôt de sable éolien en Basse-Belgique et par des *phénomènes périglaciaires* en Basse-, Moyenne- et Haute-Belgique.

Par phénomène périglaciaires, il faut entendre les plissements des couches superficielles du sol causées par la succession de leur gel et dégel, les fentes de glace, les sols polygonaux, les mares circulaires de nos Hautes-Fagnes (traces de pingos), et les phénomènes de solifluxion particulièrement importants en Haute-Belgique.

Le paysage était, d'une part, celui du *Parc-Toundra*, d'autre part, celui des *Steppes loessiques* avec des formations herbeuses, des formations de bouleau nain et d'argousier (phase préforestière).

La faune se composait de chevaux et de bovidés mais se caractérisait avant tout par la présence de nombreux troupeaux de rennes.

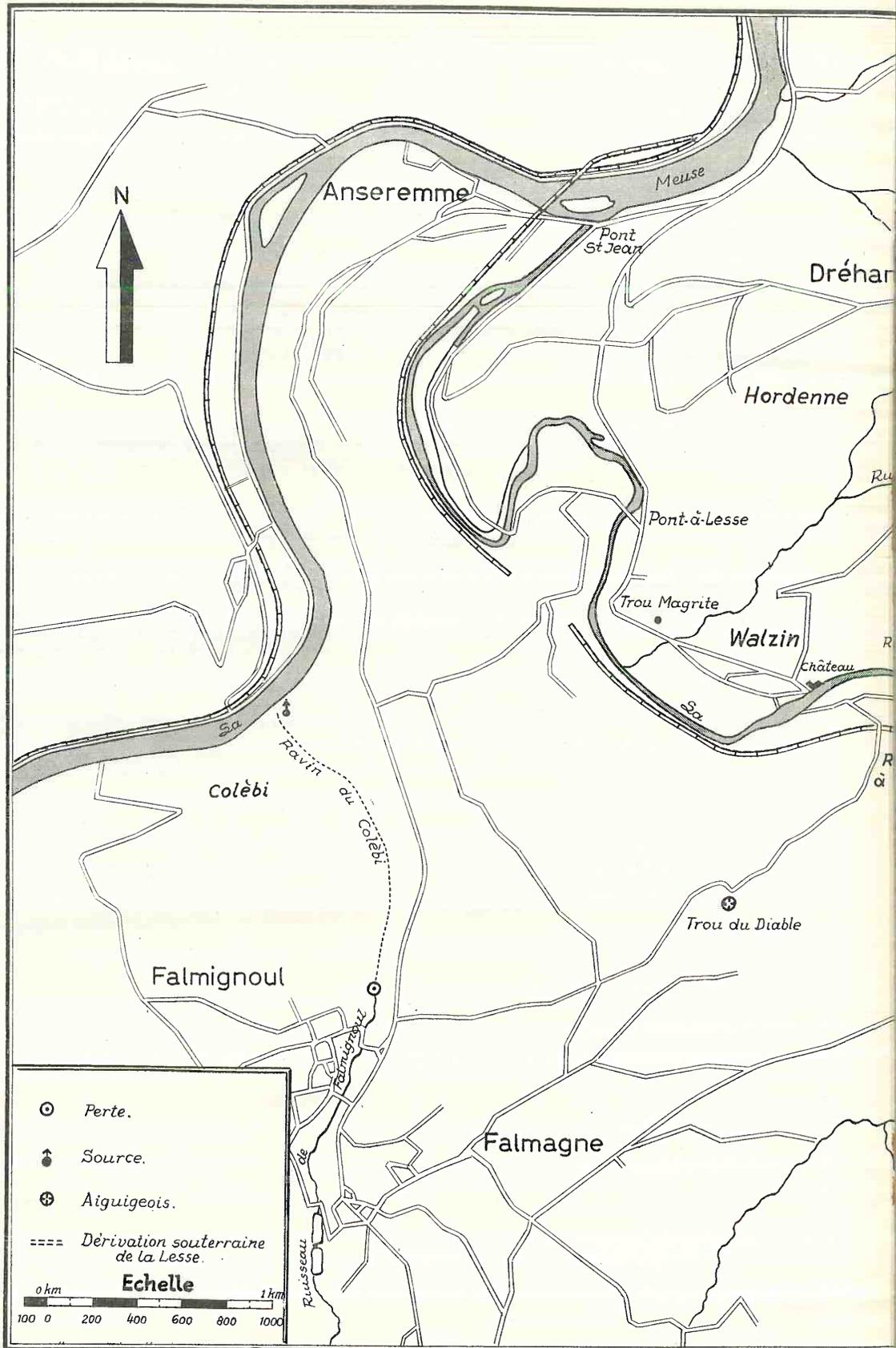
L'ensemble de l'Interglaciaire Riss-Würm du Glaciaire Würm et du Tardi-Glaciaire, constitue le *Pléistocène supérieur*.

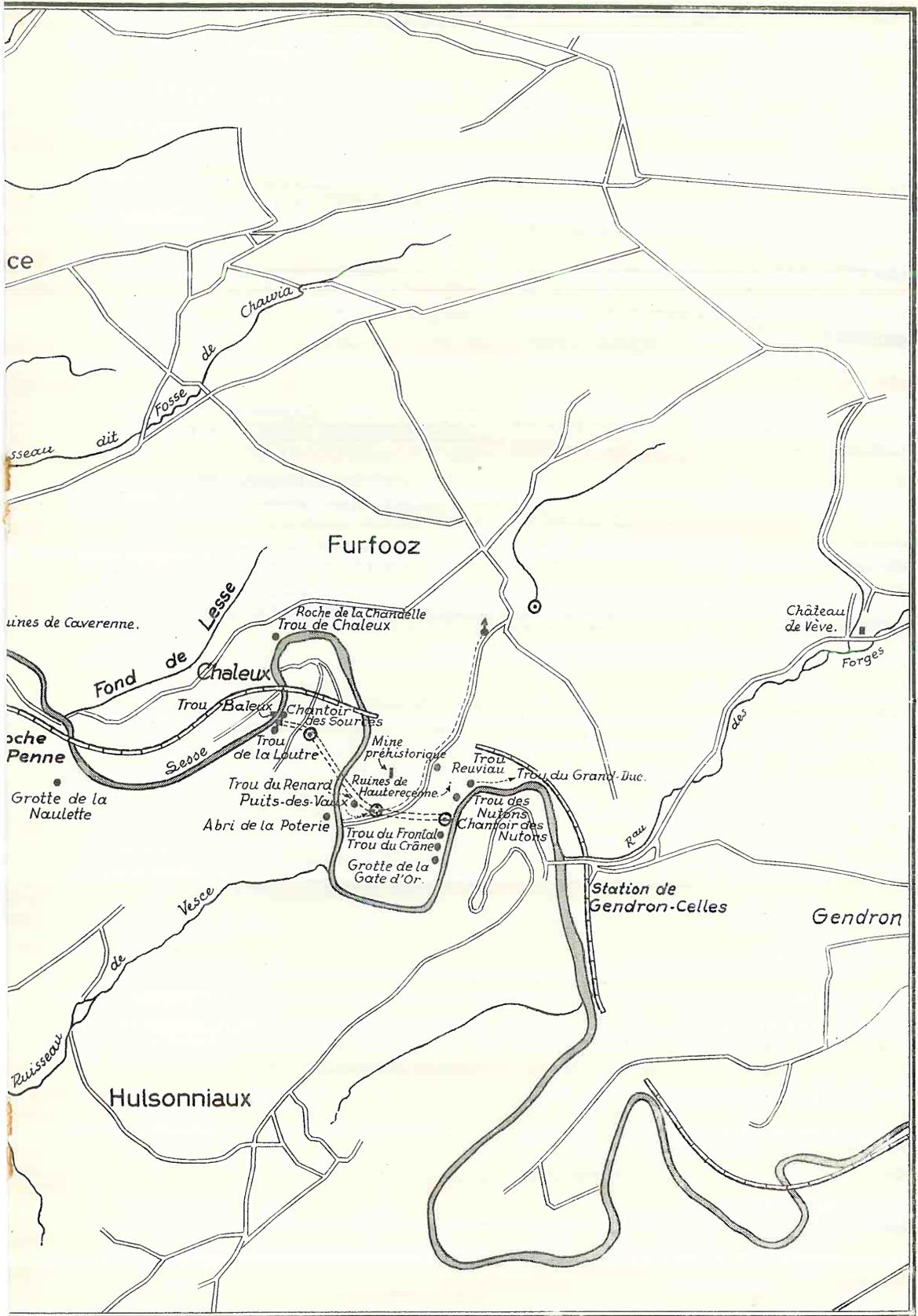
— 8300 est, pour notre région, une date importante de la géologie du Quaternaire car elle marque la fin du tjàle, c'est-à-dire que vers cette époque le sol cesse d'y être gelé de façon permanente en profondeur.

A partir de ce moment commence la *période holocène* ou moderne.

Le seul événement géologique important à signaler pour cette période est la rupture du Pas-de-Calais qui isole l'Angleterre du continent vers 4000 ans avant notre ère (Atlantique).

Le climat est relativement chaud et alternativement plus humide ou plus sec.





La steppe du Tardi-Glaciaire se transforme graduellement en forêt-parc, puis forêt de pin-bouleau-tremble, essences auxquelles s'ajoute le coudrier dès le Préboréal.

Au Boréal, apparaissent l'orme, le tilleul et le chêne.

L'Atlantique voit la naissance de la forêt mixte de chêne et l'expansion des aulnaies et enfin, au Subboréal, la hêtraie domine en Haute-Belgique, la chênaie ailleurs (d'après A. Noirfalise).

La faune de la période holocène est sensiblement celle de l'époque actuelle avec en plus quelques espèces disparues depuis par destruction, telles que l'Aurochs, l'Élan, l'Ours brun, le Lynx, le Castor.

Et voilà, brossés en traits majeurs, le cadre climatologique et géologique dans lequel nous allons voir vivre et évoluer l'homme préhistorique.

* * *

La géologie du Quaternaire est une science très jeune encore car elle n'a été pratiquée en réalité en Belgique que depuis les 25 dernières années. Le Quaternaire a été longtemps la parente pauvre de la géologie : sans dépôts marins, sans formation de chaînes de montagnes grandioses avec charriages, nappes et failles !

Sur la plupart des cartes géologiques, les formations de cette ère ne sont pas représentées par des teintes spéciales comme celles des autres, mais simplement indiquées par des lettres, et cependant elles influent en général sur tous les paysages et plus particulièrement ceux de la Campine, de la Hesbaye, du Brabant et de la Plaine maritime.

C'est surtout depuis la dernière guerre qu'en Belgique de sérieux progrès ont été réalisés en géologie quaternaire par l'étude systématique des sols et l'établissement de cartes pédologiques — travail qui est toujours en cours —, par la prospection et l'étude des phénomènes périglaciaires et l'analyse de plus en plus poussée des terrasses.

C'est, d'autre part, l'analyse pollinique des tourbes qui a permis de se faire une idée des variations de la végétation durant l'ère quaternaire et, enfin, l'emploi de la méthode toute récente basée sur l'étude du Carbone 14, a eu pour résultat la possibilité de dater avec une précision très satisfai-

sante les dépôts géologiques et les documents préhistoriques des 30 derniers millénaires.

Science très jeune, disions-nous, que la géologie du quaternaire ; il n'est pas étonnant dès lors que pas mal de questions y relatives sont encore controversées : l'accord n'est pas fait, entre autres, concernant les limites du Pléistocène inférieur, moyen et supérieur ; d'autre part, deux écoles semblent se former par rapport à la question des terrasses, l'une situant leur édification dans les périodes interglaciaires, l'autre dans les périodes glaciaires.

Nous avons adopté le premier point de vue tout en admettant que certaines terrasses se soient formées pendant des périodes glaciaires.

L'Homme. — « L'Homme est un roseau, le plus faible de la nature... mais c'est un roseau pensant ».

Cette définition quelque peu poétique de l'homme par Blaise Pascal, s'avère comme scientifiquement très exacte depuis que les biologistes ont montré (P. Teilhard de Chardin l'a particulièrement mis en lumière) que l'anagenèse (progression biologique des êtres vivants depuis leur origine la plus lointaine), est inséparable du perfectionnement toujours plus grand du système nerveux pour se continuer dans l'homme par le développement du cerveau, l'efficacité plus grande du comportement et enfin l'émergence de la personnalité qui est caractérisée par la prise de conscience des réactions automatiques innées et apprises.

Essayons maintenant de déceler l'avènement de ce « roseau pensant » et son évolution dans et par le milieu physique que nous avons tenté d'évoquer dans la 1^{re} partie de ce chapitre.

L'homme primitif se distingue principalement des autres primates, anatomiquement, par le fait de sa station debout et psychologiquement par celui de concevoir et de fabriquer des instruments destinés à prolonger l'action de son corps et particulièrement de ses membres antérieurs (Man the Toolmaker).

On avait recueilli depuis quelque temps déjà dans des dépôts du Pléistocène inférieur de l'Afrique Centrale et Méridionale (Tanganyika, Uganda etc.) des galets de lave, de quartz, de quartzite, rudimentairement mais, sans doute possible, intention-

nellement taillés (pebble-tools) sans cependant parvenir à en découvrir l'artisan. D'autre part, depuis 1925 jusqu'à nos jours, on a poursuivi au Transvaal l'exploration de nombreux gisements ossifères dans le calcaire dolomitique pré-Karro.

Grâce à ces fouilles, on a pu réunir quelque 250 fragments d'os appartenant à une centaine d'individus et reconstituer un être à station debout et possédant encore d'autres caractères hominiens qu'on a dénommé « Australopithèque »

La capacité crânienne de l'Australopithèque varie de 400 à 1.000 cm³.

Jusque tout récemment, les opinions des savants étaient partagées sur la question de savoir s'il fallait ranger l'Australopithèque parmi les singes où les hommes et ce n'est qu'en 1957, grâce à la découverte dans la grotte de Sterkfontein d'authentiques outils de pierres taillées en connexion avec des fossiles australopithèques, que le doute a été levé et qu'on le considère comme un être humain.

On admet généralement pouvoir situer géologiquement les Australopithèques dans le Pléistocène inférieur.

L'Ere quaternaire, l'ère de l'homme, est celle qui, apparemment, est la moins bien connue.

Faudrait-il y voir un manque de recul ou une impression découlant de notre insatiable curiosité ?

* * *

L'industrie à galets taillés caractérise la plus ancienne civilisation connue, celle du *Pré-Cheléen*, et date de quelque 600.000 ans.

Cette première industrie humaine s'est perfectionnée et, de l'Afrique, s'est répandue dans une grande partie de l'Ancien monde car on la retrouve au Pléistocène moyen en Afrique, en Europe et en Asie sous la forme de silex taillés à différents usages dont l'outil le plus représentatif est le coup-de-poing (hand-axe). Cette industrie caractérise la civilisation *Chelléenne* ou *Abbevillienne*.

Nous ne connaissons pas seulement des outils et des armes, d'ailleurs en grand nombre, de cette époque mais également l'être qui les a produits et utilisés.

En 1890, le docteur hollandais Dubois découvrit au Trinil (Java), une calotte cra-

nienne et un fémur d'un être à caractères humains, à station debout qu'il nomma *Pithecanthropus erectus*.

Depuis 1936, on a fait dans la même région plusieurs découvertes de restes humains qui confirment entièrement celle de Dubois et permettent de situer stratigraphiquement le *Pithecanthrope* au sommet du Pléistocène inférieur.

En 1907, Otto Schoetensack découvrit à Mauer près, de Heidelberg, dans une terrasse du Neckar, une mandibule humaine qui a nécessité la création de l'espèce *Pithecanthropus heidelbergensis* (Schoetensack, 1908).

Au point de vue stratigraphique, la mandibule de Mauer semble devoir se situer dans le Pléistocène inférieur.

En 1928, le Dr Pei découvrit dans des grottes, près du village de Chou-Kou-Tien au S-W. de Pékin, des fragments de crâne et de mandibule et en 1929 une calotte crânienne très bien conservée et montrant de grandes analogies avec celle du *Pithecanthropus erectus*. On baptisa ce nouvel être qu'on venait de découvrir sous le nom de *Pithecanthropus pekinensis*.

En 1938, on connaissait des restes appartenant à pas moins de 40 individus de la même espèce. Stratigraphiquement, le *Pithecanthropus pekinensis* se situe dans le Pléistocène inférieur et moyen.

Les témoins que l'on possède de ces premiers êtres humains connus nous permettent de nous en faire l'image suivante : de stature plutôt petite (1,53 environ) avec des membres comparables aux nôtres, le crâne étant caractérisé par un grand aplatissement, un front fuyant, une crête sagittale, un énorme bourrelet sus-orbitaire formant visière, une forte constriction post-orbitaire, un occiput proéminent (bourrelet occipital), une face prognathe, des mâchoires puissantes pourvues de dents redoutables.

La capacité crânienne moyenne est de 860 cm³ pour le *Pithecanthropus erectus*, de 1075 cm³ pour le *Pithecanthropus pekinensis* ; ajoutons à cela que la musculature de ces hommes était puissamment développée surtout pour les muscles de la nuque.

Les fouilles de Chou-Kou-Tien ont établi que le *Pithecanthropus pekinensis* connaissait le feu et les nombreux ossements

d'animaux qu'on y a mis au jour ont montré que son alimentation était essentiellement carnée.

Le Pithecanthropus était donc principalement chasseur et sa vie devait être celle du nomade se déplaçant à la poursuite des mammifères herbivores dont il se nourrissait.

Les industries Pré-Chelléenne, Chelléenne et Acheuléenne, qui sont celle de l'Australopitèque et du Pithécanthrope, forment le *Paléolithique ancien* qui correspond sensiblement à l'ensemble du Pléistocène inférieur et moyen et s'étend approximativement de — 600.000 à — 200.000 c'est-à-dire sur \pm 400.000 ans.

A partir du dernier interglaciaire (Riss-Würm) où, dès le début du Pléistocène supérieur, on ne trouve plus de trace du *Pithecanthropus heidelbergensis* ni d'autre espèce de Pithécanthrope dont le genre avait cependant connu une grande extension.

* * *

En 1856, on a découvert dans une grotte de la vallée du Néander (Néandertal) près de Düsseldorf, une calotte crânienne et quelques ossements d'un type humain inconnu que l'on a rangé dans le genre *Homo*, le sous-genre *Protanthropus* et l'espèce *neandertalensis* (King, 1864).

Depuis cette date mémorable on a mis au jour beaucoup d'ossements se rapportant à la même espèce et on y a inclus le crâne trouvé en 1848 à Gibraltar.

Parmi les nombreuses trouvailles relatives à l'homme de Néandertal, il faut citer la mandibule de La Naulette (Furfooz), les crânes et ossements de Spy (Namur), le crâne d'Engis (Liège), le squelette de la Chapelle-aux-Saints (France), le squelette de l'abri du Moustier (France), les squelettes de la Ferrassie (France), le squelette de la Quina (France).

Des ossements de l'homme de Néandertal furent encore trouvés à Ehringsdorf (Saxe), à Broken Hill (Rhodésie), à Podkumok (Caucase), à Alcoléa (Espagne), à Simféropol (Crimée), en Galilée, à Saccopastore (Rome), au Mont-Carmel (Palestine), à Ngandong (Java), à Rabat (Maroc) et en Sibérie.

Grâce à ces nombreuses découvertes, l'homme de Néandertal est parfaitement connu et ses caractères ont pu être bien définis.

Cette espèce est caractérisée par un crâne à parois épaisses, très bas, allongé et ovale avec des arcades sourcillières remarquablement développées dessinant une forte saillie au-dessus des grandes orbites ; le nez est très large, la face prognathe, les mâchoires massives et le menton est absent.

La capacité crânienne est très élevée, 1625 cm³ en moyenne. La taille de l'homme de Néandertal est plutôt petite, environ de 1,53 m.

D'après la reconstitution de son squelette, cet homme devait avoir une démarche très lourde, les jambes pliées et la tête en avant. Tout prête à se le représenter comme un être redoutable, extraordinairement musclé.

Si, grâce aux nombreux gîtes d'*Homo neandertalensis*, cette espèce a pu être déterminée avec une grande précision, pour la même raison sa position stratigraphique est également bien fixée.

D'une part, on trouve les ossements de l'homme de Néandertal quelquefois associés à une faune chaude caractérisée par *El. antiquus* et *Rh. Mercki*, plus généralement cependant à la faune froide du Würm à Mammouth, Rhinocéros laineux et Renne ; d'autre part, l'industrie moustérienne, celle de l'homme de Néandertal, se superpose partout à l'acheuléenne, celle de son prédécesseur, le Pithécanthrope.

On peut situer ainsi l'homme de Néandertal dans le dernier interglaciaire ou Riss-Würm et la première moitié du Glaciaire Würm c'est-à-dire dans la partie inférieure du Pléistocène supérieur.

L'industrie de l'homme de Néandertal est connue sous le nom de Moustérien d'après celle découverte dans la grotte du Moustier (Dordogne) et décrite par G. de Mortillet.

L'industrie moustérienne est essentiellement une industrie à éclats dont les deux types principaux sont la « pointe-à-main » et le « racloir » ; elle contient également des objets en os dont la facture de certains outils fait déjà penser à l'industrie aurignacienne.

L'industrie moustérienne, liée à l'homme de Néandertal, constitue le *Paléolithique moyen* qui se situe stratigraphiquement dans la moitié inférieure du Pléistocène supérieur.

Les Néandertaliens vivaient en petits groupes en des huttes établies dans des abris sous roche ou à l'entrée des grottes ; quand, pendant la période glaciaire du Würm, le climat devint trop rigoureux, avec des

températures atteignant -50° C, ils occupèrent les cavernes.

Ils étaient grands chasseurs et poursuivaient l'Aurochs, le Bœuf musqué, le Renne, le Cerf, le Bouquetin, le Chamois, plus rarement le Mammouth.

Ils utilisaient des frondes, des haches, des lances, des sagaies, tous instruments où la pierre jouait le rôle essentiel.

On trouve les traces de leurs foyers généralement à l'entrée des cavernes, plus rarement à l'intérieur.

Ils pratiquaient le culte des morts qu'ils ensevelissaient.

L'espèce néandertalienne a occupé la majeure partie du monde ancien (Europe, Sibérie, Caucase, Maroc, Rhodésie, Palestine, Java, etc.), et cela pendant environ 150 millénaires !

* * *

Comme à la fin du Pléistocène moyen, l'*Homo neandertalensis* a succédé brusquement au Pithecanthropus ; ainsi, au milieu du Glaciaire Würm, on constate l'extinction des Néandertaliens et leur remplacement par une espèce nouvelle : l'*Homo (Homo) sapiens* (Linné, 1758) (1).

L'espèce *Homo sapiens* se distingue aisément de l'homme de Néandertal.

On la répartit en trois groupes principaux : le groupe de Grimaldi, à aspect négroïde ; le groupe de Cro-Magnon, apparenté aux blancs actuels et le groupe de Chancelade, présentant des caractères eskimos.

Nous nous limiterons à la description du groupe qui passe pour avoir peuplé nos régions, celui de Cro-Magnon.

Le crâne est dolichocéphale (plus long que large), volumineux, à voûte élevée, à contour pentagonal dû surtout à la forte saillie des bosses pariétales, à front droit s'élevant au-dessus d'arcades sourcillères peu développées.

Au crâne allongé et étroit correspond une face relativement courte et très large. Les orbites basses ont une forme subrectangulaire ; le nez est étroit (leptorhinien). La mâchoire inférieure est robuste avec menton proéminent (Boule et Piveteau. Les Fossiles, Éd. Masson, Paris 1935, p. 845).

Les os longs indiquent une taille moyenne de 1,82 m, un tronc large, une conformation athlétique.

Comme nous l'avons vu, l'*Homo sapiens*

arrive dans nos régions au milieu de la période glaciaire du Würm à climat froid et humide, climat qui passe au froid sec pendant le Tardi-Glaciaire. Durant cette période la toundra du Würm se transforme graduellement en parc-toundra ou en steppe, milieu de prédilection du Renne qui y vit en grands troupeaux.

L'homme habite les cavernes, vit de chasse et de pêche, et s'habille de peaux de bêtes.

La civilisation des populations de Grimaldi, de Cro-Magnon et de Chancelade constitue le *Paléolithique supérieur* plus généralement connu sous le nom de l'Age du Renne à cause de l'abondance de ce ruminant à cette époque ; elle se situe stratigraphiquement à la fin du Pléistocène.

Cette civilisation est caractérisée par l'apparition dans les outils de lames fines et légères, par le développement de l'industrie de l'os et surtout par l'apparition et le constant perfectionnement d'un art figuré et décoratif, manifestation d'un niveau d'intelligence et d'un climat psychique impressionnants.

Le perfectionnement graduel des armes et des outils permet de distinguer dans la civilisation de l'Age du Renne trois phases qui chevauchent : l'Aurignacienne, la Solutrénienne et la Magdalénienne.

Le caractère animalier et réaliste des manifestations artistiques se perpétue de l'Aurignacien au Magdalénien.

Certains de leurs dessins, le Sorcier de la Grotte des trois Frères p. ex., prouvent que l'homme de l'âge du Renne avait certaines préoccupations religieuses. Ces hommes enterraient leurs morts avec grand soin et les saupoudraient d'ocre.

A en juger par leurs aiguilles en os d'une rare perfection, il faut croire que les dames magdaléniennes faisaient de la fine couture.

Hommes et femmes se paraient volontiers de parures telles que résilles, couronnes, bracelets et colliers ornés de dents de mammifères et de coquilles de mollusques. La provenance parfois lointaine de ces objets (coquilles p. ex.) semble indiquer qu'il se pratiquait un certain trafic entre les divers clans.

(1) Les remplacements soudains d'une espèce animale par une autre, sont choses couramment observées en Paléontologie ; il peut s'agir et il s'agit sans doute souvent d'un effet de perspective.

Cet ensemble de faits prouve que l'Age du Renne a été une ère de prospérité de la préhistoire, sans doute grâce à l'abondance du gros gibier.

En effet, la pratique d'un art raffiné, des préoccupations philosophiques et de la coquetterie supposent un certain bien-être et des loisirs au moins pour quelques individus.

A partir du Paléolithique supérieur, la différence entre l'animal et l'homme est devenue beaucoup plus tranchée, essentielle même : alors que l'animal sait, l'homme sait qu'il sait (Teilhard de Chardin).

Le Paléolithique supérieur, ou l'Age du Renne a eu une durée de quelque 20.000 ans.

* * *

Comme nous l'avons vu dans la partie traitant de la géologie, c'est vers 8.300 ans avant notre ère que le sol cesse d'être perpétuellement gelé en profondeur (disparition du tjäle) ; le climat devient moins rigoureux ; les essences forestières envahissent le Parc-Toundra du Tardi-Glaciaire, et le transformement graduellement en forêt ; le Mammoth, le Rhinocéros laineux et le Renne suivent le retrait de la calotte glaciaire vers le nord.

La longue période pléistocène (de — 1.000.000 à -8.300) est terminée, c'est la période holocène ou moderne qui commence.

Pendant quelque temps, l'homme s'adaptera à ces conditions nouvelles. L'époque des migrations à la suite des déplacements des grands herbivores, qui était celle de ses prédécesseurs, est révolue.

Imposé par les circonstances, le nomadisme fait place à une vie plus sédentaire.

L'homme se nourrit par la chasse au gibier des bois, aux oiseaux des marais, par la pêche, en recueillant des mollusques et en faisant la cueillette de graines et de baies.

Le fait d'avoir trouvé des objets de cette époque dans des grottes comme à Martinrive, Remouchamps et Anseremme, prouve que pendant au moins une partie de l'année, ces hommes occupaient encore les cavernes.

L'industrie de cette période de transition est connue sous le nom de *Mésolithique*.

Les outils et les armes mésolithiques sont du type composé dont les microlithes constituent les parties coupantes et perçantes. L'outil le plus fréquent est la hache de silex

emmanchée et l'arme de chasse par excellence, l'arc et la flèche.

On connaît dans la civilisation mésolithique principalement deux stades : l'Aziilien, caractérisé par des lames à dos abattu, des petits grattoirs ronds, des galets peints ou gravés et le Tardenoisien qui se distingue par ses microlithes à formes géométriques telles que triangles, trapèzes et segments de cercle et un outil assez particulier en forme de mèche dit « microburin ».

Contrairement à leurs prédécesseurs du Paléolithique supérieur (Age du Renne), les populations mésolithiques, vivant en clans familiaux de 15 à 20 personnes des seules ressources d'une chasse et d'une pêche toujours hasardeuses, menaient une existence plutôt misérable quand, en Asie, leur vint l'idée de domestiquer certains animaux et de cultiver certaines plantes. Ce fut une véritable révolution dans leur mode de vie et le début d'une ère nouvelle, celle du *Néolithique*. L'homme remplace le milieu naturel, qu'il transforme, par un milieu humain : il commence à se dénaturiser ou à s'humaniser.

C'est vers l'an 2600 avant l'ère chrétienne que nous relevons dans nos contrées l'existence d'animaux domestiques tels que le Bœuf, le Chien, le Porc, la Chèvre et le Mouton en même temps que la culture de céréales. C'est à cette date que nous faisons débiter le Néolithique chez nous.

Le Mésolithique aura eu ainsi dans nos contrées une durée d'environ 5.200 ans.

* * *

De chasseur et pêcheur qu'il était au Mésolithique, l'homme devint agriculteur et éleveur au Néolithique tout en pratiquant encore la chasse et la pêche comme appoint. Fini d'aller à la recherche hasardeuse de sa subsistance, il la produisait lui-même !

Par là même, son mode de vie changeait du tout au tout : il devint définitivement un sédentaire vivant dans des cabanes dont le fond était creusé de 0,80 m à 1 m dans le sol, groupées près d'une source ou d'une rivière, ou dans des huttes sur pilotis au-dessus d'un lac ou d'un marécage (palafites). C'étaient les premiers villages. Une étape importante de l'évolution humaine était franchie : de sauvage qu'il était auparavant, l'homme était devenu un être social

pour humaniser la nature, pour « mettre en œuvre la terre » (Genèse, II, 15).

Il cultivait surtout des céréales. On a reconnu trois variétés de froment, deux espèces d'orge, deux espèces de mil.

Le lin (variété à feuilles étroites) était le principal textile.

On fabriquait une sorte de pain et des galettes et on tissait le lin.

Des pommes, des poires, des noisettes, des glands étaient conservés comme provisions.

Le raisin a été retrouvé dans plusieurs stations.

La flore comprenait environ 200 espèces.

Les animaux domestiques étaient le Bœuf, le Chien, le Porc, la Chèvre, le Mouton, et plus tard à l'Age du Bronze, le Cheval.

Ces animaux étaient introduits chez nous d'Égypte et de l'Asie Mineure où ils étaient connus depuis longtemps.

La pierre à éclats restait encore très généralement en usage mais on y ajoutait la pierre polie ou plus exactement meulée. Le meulage de la pierre se faisait sur des blocs erratiques de grès ou de quartzite qu'on trouvait dans la contrée et connus sous le nom de « polissoirs » dont plusieurs spécimens existent encore en Campine et dans le Luxembourg.

En même temps que l'utilisation de la pierre polie, apparaît au Néolithique l'industrie de la poterie.

L'armement et l'outillage étaient en bois, en os et en pierre (silex). La corne de Cerf était fréquemment employée entre autres comme pic.

Les haches et les pics en pierre sont souvent perforés d'un ceil pour pouvoir les emmancher par un bois ou un bois de corne.

On connaît des couteaux, des poignards et des faucilles.

Comme précédemment le culte des morts est toujours en honneur mais le bel art décoratif de l'Age du Renne a complètement disparu.

Les objets des industries néolithiques se trouvant en général près de la surface du sol, il est souvent malaisé, pour déterminer leur ancienneté relative, d'utiliser la méthode stratigraphique. Il n'est pas étonnant dès lors que leur classification soit assez imparfaite et en partie conjecturale.

En Belgique, on peut ranger dans le Néolithique ancien l'industrie de « Fonds de Cabane » ou l'« Omalien » ; dans le Néoli-

thique moyen, les objets provenant des fouilles des vallées de la Meuse ardennaise et de ses affluents, groupés sous le nom de « néolithique mosan » ; enfin, dans le néolithique supérieur, les monuments mégalithiques tels que les Menhirs ou pierres dressées (Oppagne, Baileux, Velaine s/Sambre), les Dolmens ou pierres couchées (tombe de Weris), les Cromlechs ou pierres disposées en cercle autour d'une pierre centrale (monument aux morts de l'Athénée Royal de Hasselt) et les Marchets ou tombes recouvertes d'un tas de pierrailles de forme circulaire (« Grand-Gard » entre Han s/Lesse et Rochefort), qui caractérisent la civilisation dite de « Seine-Oise-Marne ».

La présence de ces monuments mégalithiques suppose, d'une part, une forte organisation sociale et, d'autre part, l'existence d'un sens mystique chez les populations néolithiques de cette époque.

Vers l'an 1600 avant notre ère s'introduit graduellement dans nos contrées (1) l'usage des métaux, successivement le cuivre (Énéolithique), le bronze (Age du Bronze) et le fer (Age du Fer).

Le Néolithique n'aura duré qu'un millénaire.

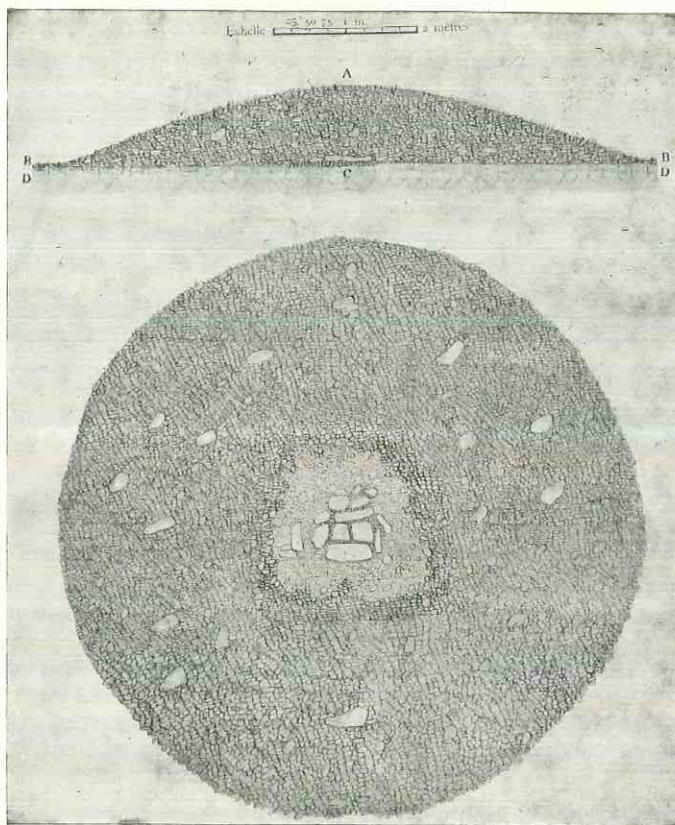
CONCLUSIONS. — En suivant comme nous l'avons fait l'évolution de l'être humain depuis l'Australopithèque jusque et y compris l'*Homo sapiens*, nous pouvons observer une corrélation entre le perfectionnement graduel de la main qui produit des outils de plus en plus parfaits et variés et l'évolution du crâne qui tend vers une forme de moins en moins prognathe et à front large et droit.

Tout se passe comme si la main, en libérant en partie la bouche de la manipulation alimentaire, avait favorisé le développement de la partie antérieure du cerveau.

Le changement est particulièrement frappant à l'entrée en scène de l'*Homo sapiens*.

L'*Australopithecus*, le *Pitecanthropus erectus*, le *P. heidelbergensis*, le *P. pekinensis* et l'*Homo neandertalensis*, présentent à divers degrés une face prognathe, des arcades sourcilières très développées, un front fuyant, l'absence de menton, configuration qui implique un cerveau antérieur réduit.

(1) Certaines peuplades actuelles (Australiennes entre autres) en sont encore à l'Age de la Pierre.



Coupe d'un Marchet.

(d'après M. E. Mariën).

Le crâne de l'*Homo sapiens* au contraire se caractérise par un front droit s'élevant au-dessus d'arcades sourcillières peu développées, une face relativement courte et large, un menton proéminent, configuration qui, elle, dénote un cerveau antérieur évolué.

Ce changement de l'aspect physique de l'être humain ne va pas seulement de pair avec une évolution de l'outillage qui passe des galets taillés du Pré-Chelléen à toute une gamme d'instruments en pierre et en os de l'Aurignacien et du Magdalénien tels que poinçons, sagaies, propulseurs, mais, ce qui est bien plus significatif, avec la naissance de préoccupations artistiques et religieuses.

Quant au langage, condition nécessaire de la réflexion, des rudiments semblent déjà avoir dû en apparaître avec les premiers outils dont la confection et la dispersion font présumer une certaine communication entre individus ; mais c'est avec l'avènement

de l'*Homo sapiens* et en relation étroite avec sa constitution faciale, que le langage a pu se développer et devenir l'apanage définitif de l'homme quand, au Néolithique, celui-ci sera devenu un être social.

Partant de ces faits, certains auteurs ne considèrent comme homme, au sens d'être conscient, que l'*Homo sapiens* et rangent les primates à station debout qui le précèdent dans la catégorie des Pré-Hominiens. (1)

(à suivre).

(1) Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du développement que prend dans le cadre de cette monographie consacrée au massif calcaire de Furfooz — Falmignoul, ce chapitre de pré-histoire. Il nous a paru cependant, que pour rendre profitable la visite de ce site à un grand nombre d'excursionnistes, cette introduction à l'histoire de l'humanité pouvait être des plus utiles. Cependant, le but essentiel de ce chapitre est d'accommoder notre vue au temps géologique.

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR L'ACTIVITÉ D'ARDENNE ET GAUME

EN 1958

Mesdames, Messieurs,

Avant tout, nous remplissons le pénible devoir de rappeler le décès du sympathique conservateur des réserves de la Heid des Gattes, survenu le 15 février 1959. Homme de science, homme de lettres, mieux encore, homme de bien, le docteur Thiry, perpétuant la tradition familiale, s'était particulièrement attaché à la conservation des sites de sa région de Remouchamps. En dehors de ses devoirs professionnels, il y consacra toute sa vie. C'est avec respect que nous évoquons ici son souvenir, heureux d'avoir participé au couronnement de ses efforts par la mise en réserve de la Heid des Gattes, et profondément attristés qu'il n'ait pu jouir plus longtemps de sa victoire sur l'indifférence, l'ignorance, l'incompréhension, l'égoïsme et le mercantilisme qui s'opposèrent durant tant d'années aux réquisitoires passionnés de son père et aux siens propres plaçant la cause de la nature. Recueillons-nous un instant dans un geste d'hommage dédié à la mémoire de celui qui demeure parmi nous comme le symbole du courage et de la ténacité dans la poursuite d'un idéal.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 1958.

Comme chaque année, nous croyons utile de vous exposer au préalable quelques considérations générales ayant trait à la protection de la nature en Ardenne et en Gaume.

Si nous pouvions nous réjouir, l'an dernier, de la création du Parc National gouvernemental des Hautes Fagnes, il nous faut aujourd'hui déplorer l'exécution de projets militaires qui compromettent sérieusement l'intégrité de territoires acquis par l'État. Il s'agit de l'établissement d'un champ d'exercice de tir au canon englobant la partie sud de la réserve dans sa trajectoire. Malgré les protestations de l'Entente et des associations de protection de la nature alertées, les dévastations se con-

tinuent et nul ne peut prévoir où s'arrêtera l'emprise du Ministère de la Défense Nationale. *Ardenne et Gaume* s'inquiète d'autant plus de cette regrettable situation que les violations militaires sévissent à proximité de la Fange de Wée, ancienne propriété de notre association rachetée par l'État pour être intégrée dans le Parc National.

A juste titre, les protecteurs de l'Ardenne connaissent un autre souci : le développement et l'accroissement du nombre des lotissements consentis pour l'érection, dans les sites les plus sauvages et les plus précieux, de petits bungalows sans aucune valeur esthétique ou pittoresque quelconque dont la présence agressive porte atteinte à l'harmonie d'un paysage. Dans un article paru dans la revue *Parcs Nationaux* (Vol. XIII, 1958, fasc. 3) notre éminent collègue, le baron Ivan de Raditzky d'Ostrowick, s'est élevé contre pareilles fautes de goût et de convenances qui profitent sans doute à quelques-uns mais sans aucun respect du plaisir des populations touristiques et scientifiques d'aujourd'hui et de demain. Nous nous rallions pleinement à son point de vue et nous proposons de nous joindre activement aux nombreuses protestations qui nous parviennent, à ce propos, de tous les coins du pays.

Nous espérons que la nouvelle loi sur l'urbanisme, dont on annonce la parution prochaine, apportera à ce problème une solution définitive et satisfaisante d'autant plus nécessaire à l'heure où la conservation de l'aspect originel de l'Ardenne prévaut comme seule capable d'attirer les touristes nationaux et étrangers et de valoriser nos belles provinces du sud.

Rappelons encore, comme venant grossir les rangs des associations dévouées à la nature, la création récente de deux organismes. Le premier, « Ardenne et Eifel », a pour but principal de réunir en un ensemble homogène et touristique des zones géographiques chevauchant les frontières. Notre administrateur M. Albert Noirfalise y est attaché à titre de vice-président ; notre collègue au Comité de Direction, E. Janssens, comme membre de son

Comité de Direction ; notre président M. le recteur honoraire Mayné a accepté le rôle de conseiller pour les questions relatives à la Gaume.

Le second : « Entre Meuse et Ourthe » affilié aussitôt à l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, est composé de jeunes éléments de la région liégeoise dont l'objectif se limite à la préservation du Massif de la Grande Vecquée, situé aux portes de Liège, près du Sart-Tilman, menacé par des projets de lotissements. Faut-il le dire ?... Le caractère juvénile de ce groupement nous est particulièrement sympathique : nous y voyons des promesses d'avenir.

I. PARCS NATIONAUX ET RESERVES

A) PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME

Conservateurs :

MM. V. Guillitte, ingénieur des Eaux et Forêts.

P. Roisin, ingénieur des Eaux et Forêts.

1. Avec le consentement de la commune d'Éprave, nous avons marqué notre accord pour permettre des fouilles au camp romain et dans une petite caverne du massif de Vérimont, en face de la résurgence de la Lomme. Les travaux ont eu lieu durant l'été, les premiers sous la direction de M. Mertens du Service des Fouilles de l'Institut Royal du Patrimoine artistique, les seconds sous la conduite de M. M. E. Mariën, conservateur adjoint aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

2. Nous avons été informés d'un projet de lotissement de terrains communaux à Resteigne situés le long de la route de Belvaux à Resteigne, sur la belle tienne « Mozeray » mieux connue dans la région sous le nom de « La Pairée ». Comme le prévoit la convention passée avec la commune en 1957, nous avons été appelés à exprimer notre opinion à son sujet. Considérant d'une part que le lotissement proposé compromettrait irrévocablement la beauté d'un paysage qui peut être compté parmi les plus parfaits de Famenne en même temps qu'un des principaux attraits touristiques et botaniques du Parc national de Lesse et Lomme ; considérant d'autre part le bien général et plus particulièrement l'intérêt de la sympathique commune de Resteigne, nous avons estimé devoir émettre en conscience un avis défavorable à sa proposition. La députation permanente s'est ralliée à notre thèse en improuvant la décision communale.

B) PARC NATIONAL DE FURFOOZ.

Conservateur : M. Franz Foulon.

Guide : M. Fernand Polet.

1. La convergence de l'intérêt général orienté vers l'Exposition internationale de Bruxelles a lourdement pesé sur la saison touristique en Ardenne. Le mauvais temps aidant, on peut estimer que le nombre de ses visiteurs est en regression de 40 % environ sur celui de l'année précédente. Le Parc National n'a pas échappé à ce phénomène de défection. Nous avons enregistré 5.000 présences, chiffre atteignant à peine 50 % de celui de 1957.

2. Le travail délicat du parachèvement de l'hypocauste des bains romains est à présent terminé. Le système de chauffage du bâtiment doit être expérimenté. Pour la vérification de cette expérience, notre guide et éminent conseiller M. Jacques Breuer, a prévu l'aménagement d'une série d'orifices dans le plancher et les murailles du bâtiment ; ils permettront de mesurer la température des gaz circulant dans les tubuli. Ainsi, pour la première fois en Europe occidentale, pourra-t-on se livrer pratiquement à une étude des techniques romaines appliquées au chauffage de leurs constructions. Lorsque nous serons assurés d'un bon fonctionnement de l'équipement thermique, nous étudierons aussitôt les problèmes de l'amenée d'eau jusqu'au bâtiment et le placement d'une chaudière à la romaine pour l'alimentation des baignoires en eaux chaude et tiède.

3. A la demande de M. Joseph Paquet, locataire de la buvette, le long de la Lesse, nous avons été amenés à reviser son contrat de location. Celui-ci comporte une somme fixe de 3.000 f. Néanmoins, s'ajustant au nombre des entrées au Parc National, cette première somme forfaitaire est augmentée de 500 f. par tranche de 10.000 f. dépassant les 80.000 f. de recette. Accédant à la demande de M. Paquet, le Comité de Direction consent à réduire le chiffre de ce complément de redevance. De 500 f. il est ramené à 300 f.

4. Au mois de septembre, le Bureau du Conseil international des Sciences anthropologiques et ethnographiques, composé de personnalités de nationalités diverses appartenant au milieu scientifique, s'est rendu au Parc National. Accueillis par le vice-président M. F. Rousseau et le conservateur du parc, notre si dévoué collaborateur M. Franz Foulon, les visiteurs se sont particulièrement intéressés au travail de reconstruction des bains romains qu'ils ont, unanimement, jugée remarquable.

C. TORGNY.

I. *Vignoble* : Les 3.000 nouveaux plants venus de la station suisse de Wadenswill ont été mis en place au printemps. Leur reprise a été parfaite. Le taux de mortalité n'a pas dépassé 2 %. Malgré le temps pluvieux, le

vignoble a présenté, tout au cours de l'été, un état sanitaire parfait. Ces résultats heureux sont dus au dévouement toujours en éveil de M. le recteur Lecrenier et du professeur Debuissou. Une part en revient également à la consciencieuse et intelligente activité de notre ouvrier qui n'a pas ménagé sa peine pour effectuer en temps opportun toutes les opérations culturales et pulvérisations nécessaires. Les ceps de deux ans portaient de belles grappes qui laissaient espérer une petite récolte. Malheureusement, les oiseaux et plus encore, sans doute, les enfants du village, nous ont devancés dans la cueillette. Aussi avons-nous décidé de clôturer le vignoble, travail terminé à ce jour. Quant aux dégâts des oiseaux, nous aviserons en temps voulu à en éloigner la menace. Nous nous disposons aussi à effectuer cette année le palissage des plants de deux ans. Certains frais indispensables sont à prévoir immédiatement :

1° achat d'un réservoir de 2.000 litres ;
2° édification d'une petite construction destinée à abriter le matériel et les vannes des tuyaux reliés au réservoir.

En 1961, nous devons acquérir un pulvérisateur plus puissant que celui que nous possédons déjà.

2. *Réserves Raymond Mayné.* Rien à signaler à leur sujet, sinon l'offensive régulière et vigoureuse de l'épine noire. Actuellement, nous sommes en pourparlers avec le propriétaire d'une jolie parcelle située près de la frontière française, en direction d'Epiez. Cette petite terre présente un affleurement géologique intéressant. Nous envisageons de pouvoir passer, avec le propriétaire, un contrat de location qui nous en assurera la jouissance à long terme.

D. HEID DES GATTES À SOUGNÉ-REMOUCHAMPS.

Nous avons rendu un hommage ému à la mémoire de son conservateur décédé. Monsieur l'Ingénieur des Eaux et Forêts de l'État R. Delsaux a bien voulu accepter de prendre la succession du regretté D^r Thiry et nous vous demandons de ratifier cette décision en le désignant officiellement comme conservateur de la Heid des Gattes.

E. PARC NATIONAL DES ROCHES NOIRES ET RÉSERVES NATURELLES DU CHESSION À COMBLAIN-AU-PONT.

Conservateur : M. Marcel Bouffa.

Le Parc et les Réserves sont étroitement surveillées par le sympathique conservateur M. Marcel Bouffa, grand animateur de la protection des sites dans la localité.

F. PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.

Conservateur :

M. G. Malter, Ingénieur des Eaux et Forêts de l'État.

Le Parc a été visité plusieurs fois au cours du dernier été par nos administrateurs qui ont pu s'assurer de son parfait état.

G. AUTRES PROPRIÉTÉS ET RÉSERVES.

Citons-les pour être complets et pour mémoire :

Musée de Martelange.

Réserve Naturelle de Champalle.

Réserve Naturelle de la Warche « Abbé Charles Dubois ».

Réserve ornithologique de Presseux.

II. SECTION DE JEUNESSE

La section de Jeunesse d'*Ardenne et Gaume* développe régulièrement ses activités sous la direction de son président Jean-Marie Deligne et de M. Georges Henri Everaerts, son délégué auprès du Comité de Direction. Ses membres se réunissent aussi souvent qu'il leur est possible sans faillir à leurs devoirs universitaires ou scolaires. Notre Secrétaire général, notre Administrateur M. G. Matagne, MM. Van de Poel et Francotte se sont occupés activement de la section : conférences, excursions et visites guidées, banquet joyeux organisé aux fins de resserrer les liens de l'amitié... Remercions en passant M. W. Van den Bergh de l'accueil qu'il a réservé à nos jeunes amis à la Société Royale de Zoologie d'Anvers. L'assiduité de certains d'entre nos jeunes aux leçons d'entomologie d'*Ardenne et Gaume* est à signaler. M. Georges Henri Everaerts, si digne de la confiance que nous lui accordons, est entré en contact avec les Jeunesses scientifiques — organisation créée récemment à l'instar des Jeunesses musicales — qui a pour but de grouper les jeunes éléments des divers établissements d'enseignement attirés par l'étude des sciences en général. La section de jeunesse d'*Ardenne et Gaume* espère pouvoir accueillir les membres des Jeunesses scientifiques particulièrement intéressés aux sciences naturelles.

Nous sommes heureux de voir prospérer et s'affirmer notre section de jeunesse. Nous voyons groupée en elle et formée à notre école notre association de l'avenir. Et l'équipe d'*Ardenne et Gaume* d'aujourd'hui regarde avec confiance grandir à ses côtés l'équipe de demain.

III. MANIFESTATIONS

A. CONFÉRENCES.

Étant donné le succès croissant que rencontrent nos petites soirées intimes des mois

d'hiver, nous avons, au cours de l'année, réduit le nombre des conférences plus importantes. Aux mois de mars et avril, M. Foulon a bien voulu reprendre, à l'intention des membres d'*Ardenne et Gaume*, les exposés des deux conférences qu'il réserve habituellement aux associations culturelles à titre de propagande en faveur de la conservation de la nature. Accompagnées de belles projections de diapositives suivant le procédé du fondu-enchaîné réalisé par M. F. Stock, ces causeries ont connu un vif succès. Au mois de décembre, nous avons entendu l'aimable et vive Comtesse M. E. d'Ursel nous conter, avec gentillesse et films à l'appui, les péripéties de son voyage d'études archéologiques en Éthiopie. Nous sommes heureux de remercier ici officiellement les deux conférenciers.

B. SOIRÉES HIVERNALES.

De plus en plus nombreux sont les membres d'*Ardenne et Gaume* qui participent aux soirées amicales des troisièmes vendredis de chaque mois au « Cheval Marin ». Cette affluence est un signe de la vitalité croissante de notre association.

C. EXCURSIONS ET VISITES GUIDÉES.

Nos excursions et visites guidées à but généralement scientifique et toujours instructif, sont bien appréciées et réunissent toujours aussi un assez fort contingent de participants.

Nous en avons compté 6. Et nous prions tous ceux qui se sont employés à leur bonne réussite de trouver ici l'expression de nos meilleurs remerciements. A cette occasion, nous nous faisons un plaisir de citer en particulier le nom de M^{lle} M. R. Balaine.

D. LEÇONS D'ENTOMOLOGIE.

Afin d'initier les membres d'*Ardenne et Gaume* aux mystères élémentaires de l'entomologie, M. le recteur Mayné, notre Président, a continué la série, commencée l'année dernière, de ses leçons. Celles-ci ont remporté un grand succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Tous souhaitent que se poursuive cet enseignement qui leur permet de pénétrer plus avant dans les secrets de la nature.

IV. INSIGNES D'HONNEUR

Le Conseil d'Administration a octroyé l'insigne d'honneur à M^{mes} Obozinski et Dewin-Pépin pour rendre hommage à leur activité en faveur du recrutement de membres.

V. PROPAGANDE

1. Conférences de M. Foulon.

Avec une inlassable persévérance, y apportant à chaque fois plus de conviction et de

perfection, M. Foulon poursuit le cycle de ses conférences dédiées aux écoles, aux associations culturelles, aux groupements locaux etc... Nous croyons fermement que cette campagne de saine propagande en faveur de la nature, est un facteur puissant pour servir à la diffusion de nos idées.

2. Participation à l'exposition.

Dans le cadre de l'Entente, *Ardenne et Gaume* a participé activement à l'exposition de 1958. Le président du groupe 17, « Forêts, Chasse et Pêche », avait, en effet, confié à l'Entente la réalisation de deux dioramas, l'un des Fagnes, l'autre de Campine. Tandis que nos amis de nos provinces flamandes se chargeaient avec bonheur de la reproduction d'un coin des dunes de Kalmthout, *Ardenne et Gaume* reconstituait un petit biotope des Hauts-Plateaux. La réalisation pratique de cette entreprise fut menée par M. le comte Ferd. d'Ursel, notre secrétaire général, secondé par M. Ch. Francotte dont le modeste dévouement coutumier apporta à cet ouvrage une collaboration combien précieuse. Nous remercions les « Amis de la Fagne » du matériel qu'ils voulurent bien mettre à notre disposition à cette occasion. Un grand panneau avait également été réservé à l'Entente pour y exposer des vues des différentes réserves belges. Les photographies documentaires d'*Ardenne et Gaume* y figuraient en bonne place. Enfin, nous disposions de quatre vitrines dans lesquelles étaient exposées des reproductions en cire d'orchidées de nos réserves et un petit ensemble présentant le grand lézard vert dans son habitat à Torgny ; ces œuvres charmantes étaient dues au talent de M. S. Jacquemart.

VI. REVUE

Elle a paru régulièrement. Plus copieux que d'habitude, les fascicules 2 et 3 présentent une série d'études mettant en vedette nos Parcs Nationaux et Réserves Naturelles.

VII. PUBLICATION

Nous avons réuni en un volume les fascicules 2 et 3 de la revue sous le titre « Seize années au Service de la Protection de la Nature ». Ce petit volume constitue la monographie n° 2 de la série que nous nous proposons de publier. Il offre au lecteur une très belle synthèse de l'action menée par *Ardenne et Gaume* depuis ses origines.

VIII. RÉUNION TECHNIQUE DE L'U.I.C.N. A ATHÈNES

Le Président R. Mayné y représentait *Ardenne et Gaume* et la Commission Royale des Monuments et des Sites.

IX. PROJETS

A. Comme nous vous l'avons annoncé l'an dernier, nous faisons les démarches nécessaires auprès des Administrations communales de Nismes, Olloy et Dourbes aux fins de constituer, à l'instar du Parc National de Lesse et Lomme, une vaste réserve en Entre-Sambre-et-Meuse, région jusqu'ici, et bien à tort, quelque peu négligée.

Dès à présent, nous pouvons vous annoncer que nous avons abouti dans nos pourparlers avec la commune d'Olloy. Celle-ci a accepté de signer avec *Ardenne et Gaume* une convention de mise en réserve des sommets incultes ou boisés situés au nord de la localité. L'étendue de ces terrains est d'environ 120 Ha. Au cours de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration d'*Ardenne et Gaume* a officiellement approuvé la constitution de la Réserve Scientifique d'Olloy.

B. Nous ne perdons pas de vue la possibilité d'instaurer une réserve naturelle d'*Ardenne et Gaume* à Marche-les-Dames. Les pourparlers se poursuivent.

C. Revenant aux considérations consacrées à Torgny au cours de ce présent rapport, rappelons notre projet de contrat avec un propriétaire de la région au sujet d'une parcelle intéressante au point de vue géologique.

CONCLUSIONS

En conclusion de cet exposé qui vous apporte la preuve d'une activité sans défaillance, nous nous permettrons de formuler ici quelques considérations d'ordre exclusivement pratique.

Comme nous l'avons vu (exemples : épine noire à Torgny, achat de matériel indispensable au vignoble, parachèvement de l'équipement thermique et hydraulique des bains romains, financement de la revue et des monographies etc...) nous devrions, pour faire face aux exigences d'un programme en extension, disposer de capitaux bien définis et supérieurs à ceux dont nous jouissons. Jusqu'ici nous avons pu, grâce à une gestion sage et méticuleuse, nous contenter de l'apport financier de nos membres, de quelques dons inattendus et irrégulièrement dispensés et de subsides officiels insuffisants. Nous arrivons à une impasse. Compte tenu de la majoration du prix des éditions, nous constatons que les cotisations des membres adhérents couvrent exactement le prix d'un abonnement à la revue. Nous avons pu nous rendre compte qu'il serait maladroit cependant de supprimer cette catégorie d'adhérents qui réunit une part fort intéressante de nos affiliés. Quant aux dons particuliers, leur caractère aléatoire ne permet pas de les prévoir dans l'élaboration d'un budget.

Le bureau d'*Ardenne et Gaume* prend une telle extension que ses nécessités administratives dépassent souvent nos possibilités bénévoles et qu'il faudrait que nous puissions nous adjoindre, quand les circonstances l'exigent, des collaborations rétribuées.

On pourrait nous objecter que l'édition de la revue tient une place trop importante dans le budget. Après avoir étudié la question, nous croyons cependant qu'elle constitue une arme puissante et de plus en plus appréciée nationalement et internationalement, pour la diffusion de notre idéal et de nos travaux. De plus, elle est le message impatientement attendu de tous qui fait d'*Ardenne et Gaume* une sorte de grande famille. Qui n'est heureux de voir sur le bureau d'un inconnu la jolie brochure verte que nous aimons tous ?...

Tandis que l'on parle officiellement de revalorisation des provinces les plus touristiques du pays, il nous semble que l'heure est venue de manifester aux autorités comptables d'une répartition équitable des subsides prévus, notre habileté morale à être inscrits largement au budget du tourisme en Ardenne.

Est-il nécessaire d'appuyer cette revendication en énumérant d'une part tous les avantages que trouve *Ardenne et Gaume* auprès de certains de ses membres sous forme de contributions bénévoles : déplacements en voiture, jouissance gratuite de locaux (Cheval Marin), de salles de réunions et de conférences (Inst. des Parcs Nationaux du C. B. et commune d'Ixelles), travaux de bureaux et frais y afférant, conférences par toute la Belgique... cela peut-il durer toujours ?... Et d'autre part, de rappeler l'efficacité directe ou indirecte de nos interventions, notre influence morale sur les populations, la propagande touristique qui accompagne nécessairement notre activité scientifique, la mise en valeur par nos soins de sites que nous offrons à l'admiration des visiteurs belges et étrangers (Furfooz, Lesse et Lomme, Torgny etc...). Nous pourrions allonger cette liste... mais nous nous adressons ici à des compétences en la matière qui connaissent aussi bien que nous les bienfaits de notre association.

Nous terminerons cependant sur une note d'optimisme, souhaitant que les pouvoirs publics, instruits de la valeur de nos activités, prennent en considération une demande de subside que nous sollicitons.

Nous prions enfin tous ceux d'entre vous qui peuvent nous aider sous quelque forme que ce soit (dons, abonnements, apports de membres, publicité etc...) d'accorder à notre association toute leur bienveillance.

Le 28 avril 1959.

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPECIAL DE RESISTANCE

Cagnotte Boitsfort	1.150.—
Cagnotte Square de l'Arbalète ...	100.—
Pour terminer une discussion entre M. L. L. et I. L.	206.—
M. Léon de Barys, Bruxelles	2.500.—

Les sommes que vous voulez bien consacrer à la conservation de la nature sont intégralement affectées aux *Réserves Naturelles* soit pour aider à en acquérir, soit pour un meilleur entretien de celles que nous possédons déjà. (C. C. P. 169593 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles avec la mention : *Pour le fonds spécial de Résistance*).

COUVERTURE

Château de Walzin, sur la Lesse. Cette belle photographie que les Établissements Thill nous ont très aimablement autorisés à reproduire, montre l'un des coins les plus pittoresques de la Lesse en aval du Parc National de Furfooz et au centre de la région faisant l'objet de l'article de M. B. Van de Poel.

PROCHAIN NUMERO

Dans le prochain numéro, nous publierons la suite de l'Étude de M. B. Van de Poel « La Région de Furfooz dans l'espace et dans le temps ».

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Lors de sa réunion du 12 mai, l'assemblée générale d'*Ardenne et Gaume* a nommé deux nouveaux administrateurs : MM. A. Lecrenier, recteur de l'Institut Agronomique de l'État, à Gembloux et F. Foulon.

Ces deux personnalités sont bien connues des membres d'*Ardenne et Gaume*. Grâce à M. Lecrenier, nous avons constitué le vignoble folklorique de Torgny et nous pouvons, aujourd'hui, nous enorgueillir de cette parfaite réussite. Sa perspicacité et sa

ténacité nous ont permis de triompher de toutes les difficultés matérielles et naturelles que nous avons rencontrées tout au long de la réalisation de cette entreprise.

Le nom de M. Foulon est intimement lié au Parc National de Furfooz et au succès croissant que connaît cette belle réserve dont il est le conservateur. Rappelons aussi que, depuis plus de 5 ans, M. Foulon se déplace bénévolement jusque dans les villages les plus reculés de Belgique, pour y apporter la bonne parole aux élèves des écoles ou aux membres d'associations culturelles et leur faire connaître *Ardenne et Gaume*.

Nous sommes heureux de féliciter MM. A. Lecrenier et F. Foulon de leur nomination et nous nous réjouissons de pouvoir, dorénavant, bénéficier, de façon encore plus efficace, de leur expérience, de leur énergie et de leur esprit d'initiative.

REMERCIEMENTS

Dans son numéro du mois de mars 1959, la Revue mensuelle du Touring Club « Auto Touring » consacre sa chronique « Pour les Monuments et les Sites » à un article élogieux sur *Ardenne et Gaume* et ses réalisations.

L'activité inlassable de notre Président, M. le recteur honoraire Mayné, dans le domaine de la protection de la nature y est particulièrement soulignée.

Nous avons été très heureux de cet éloge, d'autant plus qu'il est signé de M. Daniel Van Damme, Président de la Commission du T. C. B. pour les monuments et les sites.

Rappelons que le nom de M. Van Damme est étroitement lié à l'une des plus belles réalisations dont peut s'enorgueillir notre capitale : La Maison d'Érasme et le Béguinage à Anderlecht.

Nous prions M. Van Damme d'accepter nos très sincères remerciements pour les mots aimables qu'il eut envers *Ardenne et Gaume* et son Président. Qu'il sache que nous y avons été particulièrement sensibles.

EXCURSION DANS LE PAYOTTENLAND

La première excursion de 1959, fixée au 12 avril, s'est déroulée dans l'attachante région du Payottenland.

Cette date avancée avait été choisie afin de pouvoir jouir du spectacle des nombreux vergers en fleurs. Notre attente fut comblée et, bien que le temps ne fut pas des plus beaux, nous avons eu, au cours de cette randonnée, la chance de jouir de quelques merveilleux rayons de soleil sur les arbres fruitiers parés. La contrée, quoique située vraiment aux portes de Bruxelles, est restée un peu à l'écart de la vie trépidante de la civilisation. Beaucoup de villages sont demeurés intacts et inchangés depuis plusieurs siècles, tels Lennick-Saint-Quentin et son église du 14^e siècle, Lombeek-Notre-Dame, Pede-Sainte-Anne, dont l'église et les alentours ont été immortalisés par P. Breughel qui les représente dans un célèbre tableau de « La Parole des Aveugles ».

Il n'est pas possible de relater ici la masse de petits détails intéressants que nous donna M. P. Lindemans, membre de la Commission Royale des Monuments et Sites, qui avait accepté de piloter et de commenter l'excursion. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre meilleure reconnaissance et de notre gratitude pour cette merveilleuse journée si idéalement expliquée et qui se termina en apothéose dans la bruyère de Kester. Cette hauteur de 110 m séparant les vallées de la Dendre et de la Senne offre un merveilleux panorama aux horizons larges et spacieux.

Nous avons demandé à M. Lindemans de nous donner quelques explications sur la signification exacte de l'appellation « Payottenland ».

Laissons-lui la plume : « Le Payottenland » n'est ni une ancienne unité historique, ni une région naturelle. Payottenland est simplement un sobriquet d'origine universitaire et l'évolution du mot peut se résumer comme suit :

» Au 18^e siècle, sous le régime autrichien, on donnait le sobriquet de *payot* aux soldats de l'Empire recrutés dans les provinces belges : Payot = soldat du pays (c'est là l'origine du mot *piot*, le nom populaire de nos fantassins). Vers les années 40 du siècle dernier, les universitaires de Louvain, originaires de l'ouest du Brabant,

» s'appelèrent entre eux du nom de *payot*, » *payot* étant ici une déformation de *pays*, » dans le sens familier de compatriote. Leur » région natale devint le Payottenland » ou pays des « pays » (Alphonse Wauters : » Histoire des Environs de Bruxelles). En » 1845 parut un livre d'un jeune avocat de » Lennick, De Gronckel, sur l'histoire du » Payottenland. C'était une mystification ; » l'ouvrage eut cependant du succès et du » crédit car, à cette époque, l'histoire locale » était peu connue (l'œuvre magistrale » d'Alphonse Wauters ne parut qu'en 1855). » Le livre de De Gronckel consacra cepen- » dant le nom de Payottenland qui fit » fortune et figure déjà sur certaines cartes » comme une région historique ou naturelle ».

Nous remercions M. Lindemans de nous avoir dévoilé les mystères d'une région que bien peu d'entre nous connaissent.

Il ne faut pas s'évader, comme on le croit souvent, loin de nos grandes villes, pour retrouver des paysages et des sites qui méritent l'attention !

d'Urs.

ARDENNE ET GAUME A TEXEL

16-17-18 mai 1959. — Route au nord. Le rail nous conduit à travers cette Hollande plate dont le charme et la sérénité nous séduisent. Par Rotterdam, Amsterdam, Alkmaar nous atteignons Den Helder où nous embarquons à bord d'un petit ferry qui nous dépose à Oudeschild, sur l'île de Texel, but de notre voyage.

Texel c'est l'île des oiseaux, c'est l'île des grands souvenirs de l'histoire maritime de cette Hollande des Tromp et Ruyter qui firent trembler l'Europe. Texel c'est l'île où un groupe élu d'Ardenne et Gaume va trembler d'émotion pendant trois jours.

Cela débute immédiatement dès le départ en car vers les hôtels et autres accommodations qui ne manqueront ni d'agrément ni surtout de pittoresque.

L'île a 24 km sur 10 et, dans ces limites réduites, elle offre la gageure de présenter de vastes pâturages où paissent les meilleurs moutons du monde, et de sauvegarder trois réserves naturelles placées sous la sévère protection de l'État. Nous les avons visitées sous la conduite de jeunes guides brûlés par les soleils et les grands vents du large, ces mêmes vents qui soutiennent le vol des

goélands argentés, maîtres incontestés de la première réserve du sud-ouest où ils nichent par centaines dans des dunes d'une incroyable beauté. Les nids se trouvent littéralement placés côte à côte dans les moindres creux de terrain, sous la moindre touffe d'oyats. Notre arrivée met en émoi la colonie qui manifeste bruyamment son mécontentement. Nullement intimidés ces « pirates », qui sont d'ailleurs soumis à un « birth control » rigoureux, nous regardent de leurs petits yeux cruels. Ils ne s'éloignent guère de leur nid et visiblement attendent notre départ considérant ces dunes comme leur apanage.

Ils tolèrent bien le voisinage de quelques goélands cendrés et semblent ne pas trop réprouver la présence d'huîtriers pies dont un couple délogé nous donne le spectacle de leur bruyant émoi. Une bonne centaine de choucas font la nique aux pirates et logent régulièrement dans des terriers désaffectés. Il faut bien les accepter ; ce n'est pas pour rien qu'ils sont cousins du plus malin des corvidés.

Dans les environs de la forteresse des goélands, niche encore le courlis cendré (*Numenius arquata*) mais le corlieu (*N. phaeopus*) dont nous entendons le doux cri flûté n'est qu'un passant.

Au moment de quitter les lieux, les goélands, de plus en plus irrités par notre présence qui se prolonge indûment à leur gré, attaquent par des vols en piqué les membres attardés de notre groupe. L'union fait cependant la force, mais ils l'oublient, tandis que les goélands qui sont hollandais eux, défendent leur bien... *Je maintiendrai*. Les impacts des becs contre les crânes sont durs comme en témoignent quelques bosses et écorchures. Notre retraite ne manque cependant pas de dignité (*).

* * *

L'après-midi un autocar nous transporte vers la réserve du Centre, plus petite d'étendue et présentant un biotype très différent. Prairies basses, marécageuses, coupées de nombreux canaux d'irrigation. Là, s'observe une remarquable variété d'oiseaux des prés et des régions marécageuses : avocettes, huîtriers pies, de nombreux chevaliers gambettes et combattants, bécassines, vanneaux

huppés, hérons cendrés, tadornes de Belon, foulques, tournepierres, spatules blanches, et d'autres... Nos yeux sont perpétuellement alertés par des présences nouvelles et les spécialistes es ornithologie du groupe réagissent sur un rythme de mitraille dans l'échange de leurs impressions. Comble de chance, deux chevaliers combattants en tenue nuptiale nous donnent le spectacle d'un combat magnifique.

Le soir tombe comme nous quittons la réserve. Là-haut, dans le ciel gris, on devine des vols ; sous les pieds, le sourd travail des eaux et nous n'échappons pas à la beauté du moment d'une incroyable poésie.

Le soir à l'hôtel, notre groupe est joyeux.

* * *

Le lendemain nous filons vers le nord de l'île, vers la région des « schorres », terres basses dont la végétation s'est admirablement adaptée en auto-défense contre l'envahissement périodique des eaux marines. Terres d'eaux, de solitude empreinte d'une profonde mélancolie, domaine des mouettes rieuses dont nous découvrons des centaines de nids sur les quelques proéminences du terrain. Tous les cinq jours les gardiens font l'abondante récolte des œufs vendus aux biscuiteries et à certains hôtels de gourmets. Nous notons des spatules blanches, des dizaines d'avocettes, de tadornes, de sternes Pierre-Garin et Gaugeck dont le passage est régulièrement signalé ici. Rare aubaine pour les spécialistes, quelques nids d'eider (*Somateria mollissima*) ! Ce bel oiseau niche

(*) Les éditions du soir du *Texel Gazet* amplifièrent quelque peu l'événement. On pouvait lire sous une manchette barrant toute la 1^{re} page : *Groupe de savants belges attaqué par les oiseaux*. — Alors qu'une délégation d'ornithologues belges du groupe *Ardenne et Gaume* visitait la réserve du Zuid-Wes, une centaine de goélands attaquèrent violemment plusieurs membres qui s'étaient isolés du groupe. Le président Monsieur R. Mayné parvint par son remarquable sang-froid à regrouper l'expédition pour former bloc contre les oiseaux exaspérés qui furent finalement repoussés. De nombreux blessés ont reçu les premiers soins sur place. On se perd en conjectures pour expliquer ces regrettables agissements indignes de nos traditions.

depuis deux ans dans ces « schorres », endroit le plus méridional de l'Europe où il a été signalé comme nidificateur. Monsieur Foulon, à la recherche de documents photographiques, fait lever sous ses pieds une cane dont le nid n'avait pas encore été repéré. Quatre beaux œufs bleu azur s'offrent dans un nid douillet aux chasseurs de pellicule. On nous fait remarquer que les mâles d'eider, dès qu'ils ont installé les femelles, abandonnent les lieux en leur laissant toutes les responsabilités !

A l'horizon, là où se confondent les eaux et le ciel, des vols importants de barges rousses se distinguent, mais, encore et partout où s'attarde le regard, de nouvelles découvertes sont faites...

* * *

L'après-midi est consacré au retour et nous quittons Texel, ravis et comblés. Texel, la petite île calme, paradis des oiseaux et dont les paisibles habitants vivent simplement, en tirant leurs ressources de leurs moutons, d'un peu de culture et du tourisme ; car pendant les mois de juillet et août, la population compte près de 70% de touristes qui logent dans les habitations des indigènes refoulés pendant cette période dans des cabanes de bois érigées au fond des jardins.

Texel, quel merveilleux week-end...

Fl. Claes

COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME BULLETIN DE PRESSE MENSUEL

Dans le bulletin n° 6 de juin 1959, le Commissariat Général au Tourisme publie la liste des manifestations folkloriques, artistiques, historiques et sportives qui se dérouleront en Belgique durant les mois de juin et juillet 1959. Ce document, très complet, peut être obtenu en s'adressant au Commissariat Général, Gare Centrale, à Bruxelles.

CALENDRIER DES EXCURSIONS D'ARDENNE et GAUME

5-6 septembre : *Environ de Saint-Hubert.*

20 septembre : *Journée de l'Entente dans la Forêt de Soignes.*

3-4 octobre : *Resteigne (Parc de Lesse et Lomme).*

FEUILLETS ARCHEOLOGIQUES DE LA SOCIETE ROYALE « LE VIEUX LIEGE »

Le grand succès, et combien justifié, remporté par les feuillets archéologiques déjà parus, a sans doute incité « Le Vieux Liège » à continuer son initiative.

Un huitième feuillet vient de sortir ; il est consacré, cette fois, à l'église Saint Jean l'Évangéliste à Liège. Il donne tous les détails utiles pour permettre de visiter avec fruit cet édifice dont les origines remontent à l'année 980.

DE FLORA PAR P. VANDE VYVERE

Notre sympathique membre brugeois, M. P. Vande Vyvere, a publié récemment, dans la revue « West-Vlaanderen » une étude sur la flore de la Flandre Occidentale. Cet article, dont l'auteur a bien voulu nous dédier un tiré-à-part, décrit la composition et les variations de la flore à travers la province. Il s'attache uniquement aux phanérogames.

Comme la flore dépend pour une grande part du sol et du climat, l'auteur a très justement divisé son travail selon les régions naturelles de la contrée :

Littoral et Schorres,
Dunes,
Polders,
Région sablonneuse,
Région sablo-limoneuse.

L'ouvrage est agrémenté de cartes montrant pour quelques plantes la densité de leur répartition dans la province.

Cette étude, écrite en flamand, sera sans doute fort utile pour ceux de nos membres qui passeront leurs vacances au littoral. Elle leur servira de guide pour approfondir leurs connaissances phytosociologiques de la Flandre Occidentale.

UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE D'ARDENNE ET GAUME

Au moment de mettre sous presse nous avons le plaisir d'annoncer que les pourparlers engagés avec la commune d'Olloy-sur-Viroin pour la création d'une réserve scientifique se sont heureusement terminés.

Le 26 juin dernier le président de l'association en compagnie du secrétaire général et du professeur Léon Herlant, administrateur, se sont rendus sur place pour la passation devant notaire du contrat liant les deux parties pour une durée de 29 ans. La commune était représentée par son bourgmestre M. Du Bucq, le secrétaire communal et deux échevins.

La superficie de la réserve est approximativement de 120 hectares. Elle se compose, en ordre principal, de bois, prairies et tiennes calcaires de haut intérêt botanique et zoologique et de grande beauté touristique.

Nous sommes convaincus que nombreux seront nos membres désireux de visiter la belle commune d'Entre-Sambre-et-Meuse ; ils y seront accueillis par l'actif Syndicat d'Initiative de la région.

« POUR QUE L'ARDENNE VIVE »

Nous menons une lutte persévérante pour le maintien du faciès originel des Ardennes menacé et déjà fort compromis par la présence de plantations d'Épicéas qui combles les vallées, masquent les ruisseaux, stérilisent les eaux, éloignent le gibier et présagent la transformation inévitable et à court terme de nos plus pittoresques régions en sombres et uniformes pessières.

Voici que nous recevons une série de considérations très judicieuses intitulées « *Pour que l'Ardenne vive* » émanées d'un de nos membres dévoués, M. Henri Lejeune de Rochefort, ancien garde des Eaux et Forêts, fils et petit-fils de forestiers.

Dans le rapport, marqué au coin du bon sens et de l'expérience, l'auteur, après avoir fait l'historique de certains sites typiques, s'insurge contre leur dénaturation par les boisements en résineux. Il y relève plus particulièrement la situation de la belle fange du Rouge-Poncé appartenant à la commune de Bastogne et toujours menacée de disparition.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les observations de M. Henri Lejeune ; elles nous sont d'un précieux appoint par leur nombre, leur valeur et leur opportunité et nous serviront dans l'avenir à étayer notre argumentation pour la sauvegarde des sites d'Ardenne. Nous remercions ce fidèle forestier et le félicitons de sa clairvoyance.

R. MAYNÉ.

L'excellent poète bien connu Géo Libbrecht, membre de notre Association, veut bien nous offrir la primeur d'un poème que nous nous faisons un plaisir de publier, à titre tout-à-fait exceptionnel, à l'intention de nos lecteurs.

Le Hêtre absolu

à Marcel THIRY

Haute grive de Semouse
de quel hiver éclaté
veillait mon occulte pousse
dans le bourgeon futur-né ?
J'étais l'homme du silence
cherchant la règle du jeu
et je faisais confiance
aux arcanes du grand feu.
Or c'était forêt de hêtres
en carrés au garde à vous,
au ravin marchait le maître
vers la mort, au rendez-vous.

GÉO LIBBRECHT.

Épinal, 12.1.1959.

RIJMENAM

4 km de Haecht — 10 km de Malines

HOTEL-RESTAURANT

IN DEN BONTEN OS

Propr. D. MAYNE-MOENS. Tél. Malines 513.39

Cuisine du Patron — Grande spécialité d'asperges toute l'année, volaille, gibier en saison, anguilles.

REPOS — AIR PUR — SAPINIÈRES

TAVERNE - RESTAURANT

AUBERGE DU CHEVAL MARIN

(Propriétaire Hendrickx)

25, Marché aux Porcs (Marché aux Poissons)
BRUXELLES. — Tél. 13 02 87.

Table excellente dans un cadre admirable.
Anno 1680 — Renaissance espagnole.

Local d'Ardenne et Gaume.

L'ÉCONOMIE POPULAIRE

La Grande Coopérative de Wallonie.

350 MAGASINS

*Toute l'Alimentation - Les Articles de Ménage -
Les Produits d'Entretien - Tous les Textiles...*

QUALITÉ ! — JUSTES PRIX !

Ristourne aux Coopérateurs.

GEMBLoux

LE PRINCE DE LIÈGE

Restaurant renommé

Sur la route de Bruxelles-Namur.

Propr. I. GARIN.

Tél. 081.61244.

SPA REINE

LAVE LES REINS.

Café - Restaurant « Au Bord de l'Eau »

Venez tous admirer et visiter les merveilles de *Belvaux-sur-Lesse*, charmant petit village des bords enchanteurs de la Lesse, à 2 km. des Grottes de Han. Son gouffre, ses rapides et ses jolies promenades. Ne manquez pas de venir à la jolie guinguette au bord de l'eau, **Chez Gillet**, si renommée pour ses délicieuses crèmes glacées et ses boissons de 1^{er} choix toujours si fraîches :

E. GILLET, BELVAUX-sur-Lesse.

Tél. : Marche-en-Famenne 362.71.

L'ELITE DES BOISSONS - RAFRAICHISSANTES -

CIDRE RUWET

servi bien glacé.

Pour vos voyages à l'étranger,

VOYAGES BROOKE

48, Rue d'Arenberg,

BRUXELLES.

Tél. : 12.56.71.

Succursales à

Liège - Gand - Charleroi - Verviers.

HOTEL DU CENTRE CELLES-lez-Dinant.

CUISINE RECOMMANDÉE
CONFORT

Tél. Houyet 082/663.63.

Charcuterie BORSUS & FILS

« Aux Vieilles Spécialités Ardennaises »

Rue de Behogne, 65, ROCHEFORT

LA ROCHE EN ARDENNE
à 1.500 m. du Centre

Route de Houffalize, vous trouverez

L'HOTEL DE L'AIR PUR

RESTAURANT DE CLASSE

Réputé pour ses spécialités ardennaises.

Propr. : DUBOIS Jules.

Tél. : 084/412.23.

CHINY-sur-SEMOIS

HOTEL DU POINT DE VUE

Tout confort - Cave et cuisine renommées
Site admirable.

Propr. : Mme Vve Taymans.

Tél. Florenville 422

HOTEL - RESTAURANT - TAVERNE
« Aux Armes de Bouillon »

Relais gastronomique réputé.

30 chambres tout confort. - Chauffage central.

Garage. - Prix modérés. - Parking.

BOUILLON.

11 et 13, rue de la Station.

Tél. 460.79

Une constante rénovation place

L'HOTEL CARDINAL

comme un des premiers relais touristiques à Spa.

Son confort de tout 1^{er} ordre crée une ambiance d'élégante personnalité et d'intimité.

SON RESTAURANT - SA TAVERNE
SALON DE THE - SALON DE BRIDGE

17-21, Place Royale, SPA.

(Face des Bains et Casino). Tél. 71.964 - 71.064.

HOTEL DE LA LESSE RESTEIGNE

PENSION - RESTAURANT -
CUISINE SOIGNÉE - JARDIN D'AGRÈMENT

Tél. 381.29 à Wellin.

Café « LE ROYAL »

(Propriétaires : Mme Vve J. HUSSIN et fils)

11, Place du Luxembourg, IXELLES - Bruxelles.

TEL. : 12.93.36.

Le rendez-vous des membres Ardenne et Gaume
à la gare du Quartier Léopold.

A LA GLYCINE, RESTAURANT Vresse-sur-Semois (Tél. 11)

Le Home de la bonne cuisine
vous attend au bout de l'étape.

Collections anciennes intéressantes.
Exposition de la peinture moderne.

LA ROTISSERIE ARDENNAISE

SANCTUAIRE DU BIEN-MANGER

Réputée pour ses gibiers et spécialités ardennaises.
RESTAURANT, TAVERNE, BUFFET FROID.

SALLES DE BANQUETS

146-148, Boulevard A. Max, et 26, rue de Malines
BRUXELLES - Nord.

HOTEL - RESTAURANT

« La Fayette ». Tél. : 210.24.
69-87-89, Rue Jacquet, ROCHEFORT.

Cuisine soignée. - Prix modérés.

20 Chambres.

Grand garage.

A l'entrée du Parc National de Lesse et Lomme.

HOTEL - RESTAURANT

« BEAU SITE BOHANNAIS »

BOHAN-sur-Semois.

PENSIONS, prix fixe et à la carte.

— Spécialité : Truites et Jambon d'Ardenne. —

Hôtel - Restaurant du Limbourg

Bonds Hotels - A-N-W-B - V-T-B

Tél. 21036 ROCHEFORT

M. WELS, Propriétaire

CUISINE BOURGEOISE - Prix modérés.

English spoken - Men spreekt vlaams.

Grande terrasse.

Garage gratuit.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

- BELVAUX-s/LESSE : Café-Restaurant *Au Bord de l'Eau* (Prop. E. GILLET. Tél. 084/362.71).
- BOHAN-s/SEMOIS : Hôtel *Beau Site Bohannais*. Tél. Vresse 513.
- BOUILLON : Hôtel-Restaurant Taverne « *Aux Armes de Bouillon* » (prop. M. F. VAN HAL) Tél. 061/460.79.
- BOUILLON : Hôtel *de la Poste*. Restaurant réputé, Tél. 061/46006.
- BRUXELLES : Taverne-Restaurant *Auberge du Cheval Marin*. Marché aux Porcs, 27. Tél. 13.02.87.
- BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise*, Bd. Adolphe Max, 146-148. Tél. 17.58.17.
- BRUXELLES : Café « *Le Royal* » (prop. M^{me} Vve J. HUSSIN et fils). 11, Pl. du Luxembourg. Tél. 12.93.36
- CELLES : (près de Dinant) Hôtel *du Centre* (prop. ARMAND HOUZIAUX). Tél. 082/66363.
- CHAMPLON : *Hostellerie Parent* (Mme JEAN PARENT).
- CHINYS/SEMOIS : Hôtel *du Point de vue* (prop. Mme Vve TAYMANS). Tél. Florenville 422.
- FLORENVILLE : Hôtel *de France*. Tél. 612.
- FRINGSHAUS (Eupen) : Hôtel-Restaurant, prop. Mme ESSER.
- GEMBLOUX : Restaurant *Le Prince de Liège* (prop. GARIN-DOHET). Tél. 081/61244.
- GEMBLOUX : (face gare) Hôtel *des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports (prop. PIRSON et fils). Tél. 081/61053-61777.
- LA ROCHE en Ardenne : Hôtel *Air pur* (prop. JULES DUBOIS). Tél. 084/41.223.
- MANDERFELD : Hôtel *des Ardennes* (prop. Herm. HENKES). Tél. 55.
- MATADI : Hôtel *Métropole*, le plus moderne du Congo belge.
- MEMBRE-sur-Semois : Hôtel *des Roches*. Tél. Vresse 51.
- REMOUCHAMPS : Royal Hôtel *des Étrangers*. Tél. 04/72.40.06.
- RESTEIGNE : Hôtel *de la Lesse*. Tél. 084/38.129.
- RIJMENAM : Hôtel *In den Bonten Os*. (Prop. MAYNÉ-MOENS) Tél. 015/513.39.
- ROBERTVILLE : Hôtel-Restaurant *Le Milan Royal* (prop. Jh. BLESGEN). Tél. Elsenborn 7.
- ROCHEFORT : Grand Hôtel *de l'Ermitage* (prop. POULEUR-STAFFE). Tél. 084/210.70.
- ROCHEFORT : *Hostellerie des Faïses*. Restaurant français (prop. S. Cros) Tél. 084/21282.
- ROCHEFORT : Hôtel-Restaurant *La Fayette*, 87, rue Jacquet. Tél. 084/210.24.
- ROCHEFORT : Hôtel-Restaurant *du Limbourg* (prop. M. WELS). Tél. 084/210.36.
- SPA : Hôtel *Cardinal 17-21*, Pl. Royale. Tél. 087/719.64 - 710.64.
- TILFF-sur-Ourthe : Hôtel *du Casino*. Tél. 04/68.10.15.
- TORGNY (Lamorteau) : *Auberge de la Cigale* (prop. L. GHEDINI-PARUCINI). Tél. Virton 649.
- VRESSE-sur-Semois : Hôtel *des Glycines*. Tél. 11.
- WERIS-BARVAUX : Hôtel *des Dolmens*. Tél. 086/211.03.

TORGNY

AUBERGE DE LA CIGALE

Chambres confortables, cuisine soignée.
Spécialités italiennes.

Prop. : L. Ghedini-Parucini.

Tél. Virton 649. — Utile retenir sa chambre.

GRAND HOTEL ERMITAGE ROCHEFORT — Ardennes belges

Propriétaire : A. POULEUR-STAFFE

Tout premier ordre — Restaurant renommé
Spécialités ardennaises — Relais gastronomique.
PENSION SOIGNÉE. Grande terrasse - Grand jardin -
Bains privés - Pêche - Chasse. Téléph. : Rochefort 210.70. - Adresse télégr. : Ermitage Rochefort.

PHOTO MAISON ZEGUERS

150, Rue Brogniez, BRUXELLES (Gare Midi).

Films et appareils photographiques.

Travaux pour amateurs. — Spécialité d'agrandissements de portrait rehaussés de dessin.

Conditions spéciales aux membres d'Ardenne et Gaume. — TELEPHONE : 215327.

Epika



CHEF D'ŒUVRE DE LA TECHNIQUE EUROPÉENNE

en tête depuis 910

Payable 25 x 196 Frs

Dem. documentation détaillée

7-7 A r. d'Assaut

T. 11.22.70 BRUXELLES

MANDERFELD (Eifel belge) HOTEL DES ARDENNES

Prop. : Herm. HENKES. — Tél. Manderfeld 55.

Excellente cuisine bourgeoise. — Prix modérés.

Sites remarquables et variés.

PECHE. SPORTS D'HIVER. Alt. 550 m.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles : PAULI, 39a, Place de Brouckère entre le passage et l'Hôtel Métropole et 49c Avenue de la Toison d'Or (Porte Louise).

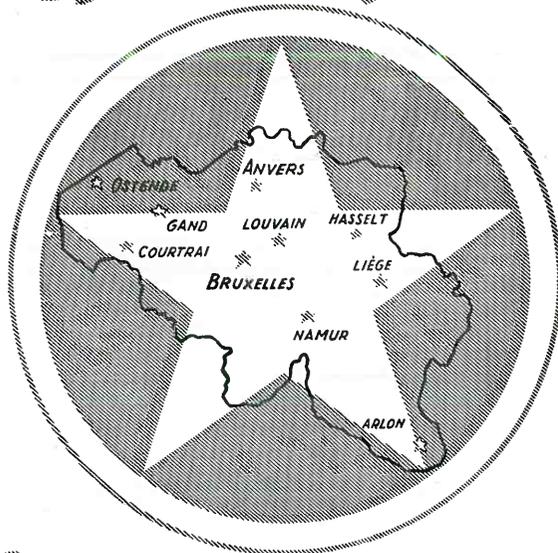
VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.

Boitsfort : OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs, vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux. 7232.20

Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT. PAULI, 31, rue du Pont d'Ile

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur - Trésorier,
M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles 5. - Tél. 472937.

L'Etoile et Le Syndicat Général



Rayonnent sur toute la Belgique

LEURS POLICES D'ASSURANCES PROCURENT
DES INDEMNITÉS MAXIMA EN UN MINIMUM DE TEMPS

L'ETOILE S.A.
LE SYNDICAT GÉNÉRAL

C. C. D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

144, rue Royale

BRUXELLES I

ARDENNE ET GAUME, a. s. b. l.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT, BRUXELLES 17. Tél. 724903.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES 4. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES 5. Tél. 472937.